

1982
56

PERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

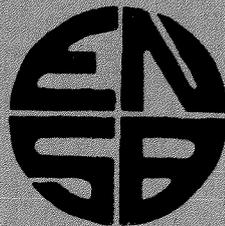
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

PERROT (Henry)

La Fonction documentaire en
bibliothèque publique

ANNEE : 1982

18 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

La fonction documentaire en bibliothèque publique

Mémoire présenté par Henry Perrot sous la direction de
Jacqueline Gascuel, Conservateur en Chef de la Bibliothèque
Publique de Massy.

1982/56



1982

18e promotion

PERROT (Henry). - La Fonction documentaire en bibliothèque
publique : mémoire / présenté par Henry Perrot ;
sous la dir. de J. Gascuel. - Villeurbanne : Ecole Nationale
Supérieure des Bibliothèques, 1982. - 72 p ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Bibliothéconomie spécialisée : Villeurbanne :
1982

GASCUEL (Jacqueline). Dir.

Documentation, bibliothèque publique

Information, bibliothèque publique

Massy (Bibliothèque publique)

Résumé :

A partir des théories de la fonction documentaire et de l'observation de la salle de lecture à la bibliothèque publique de Massy, présenter comment une bibliothèque publique peut répondre aux besoins documentaires et informationnels du grand public.

Je tiens à remercier les bibliothécaires de Massy pour leur aide et tout particulièrement Aline Antoine, Thérèse Cremel, Anne Curt et Nicole Le Pottier.
Et A. Tengour pour sa frappe énergique.

L'homme est un animal, le seul, qui sache traiter l'information et en créer grâce à son cerveau associatif... Il faut propager au plus vite cette notion que l'homme " n'est " pas une force de travail, mais une structure qui traite l'information et qui se trouve être également une source nouvelle d'information.

Henri Laborit. La Nouvelle grille :
pour décoder le message humain.

Table des matières :

Préambule	
A - Les théories de la fonction documentaire en bibliothèque publique	p 10
1 - Eugène Morel. La Librairie publique - 1910	p 11
2 - Léo Crozet. Manuel pratique du bibliothécaire 1937	p 12
3 - Jean Hassenforder. Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation 1969	p 13
4 - Alice Garrigoux. La lecture publique en France 1972	p 14
5 - Noë Richter. Les bibliothèques - 1977	p 16
6 - Brigitte Richter. Précis de bibliothéconomie 1980	p 17
7 - Bernard Pingaud. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture - 1982	p 19
Conclusion.	p 21
B - Organisation de la fonction documentaire en bibliothèque publique à partir d'un exemple : la bibliothèque publique de Massy	p 22
I <u>Les Moyens</u>	p 24
1 - Le coût	p 24
2 - Local et équipement	p 26
3 - Le personnel	p 30
4 - Le fonds documentaire	p 32
a) Les acquisitions d'ouvrages de référence	p 33
b) Les outils de travail	p 34

.../...

5 - Le public	P 40
II <u>Les méthodes de travail</u>	p 42
A - Le travail interne	P 43
1 - Recherche de l'information	P 43
2 - Exploitation de l'information	P 45
a) les dossiers documentaires	P 45
b) le dépouillement de périodiques	P 49
B - <u>Travail en service public</u>	p 52
1 - La recherche documentaire	P 52
2 - Le recours à l'informatique	P 59
Conclusions	p 62
Annexes	p 64
Bibliographie	p 71

PREAMBULE

Le déséquilibre entre, d'une part, la production de documents, les demandes documentaires et les besoins d'informations et, d'autre part, le niveau de développement de la fonction documentaire en bibliothèque publique semble croissant. Le manque d'études sur l'importance de cette fonction dans l'ensemble des bibliothèques publiques françaises et sur l'organisation de la documentation dans chaque organisme, parle de lui-même. Ce vide m'a poussé à esquisser une base de départ pour une réflexion plus approfondie. L'écart entre le fait que l'accent est rarement mis sur la nécessité d'assurer une véritable fonction de documentation et d'information du grand public et l'importance au contraire, que les bibliothèques anglo-saxonnes ont accordé à cette mission depuis le début de ce siècle m'a amené à m'interroger sur la façon dont la fonction documentaire peut être assurée en bibliothèque publique.

Devant ces déséquilibres, il semble intéressant de retrouver comment cette mission peut être conçue. Au plan des théories élaborées dans les études sur la lecture publique. Et au niveau des problèmes concrets rencontrés en bibliothèque publique.

Ceci devrait permettre de mieux voir comment ces organismes peuvent se situer face à " l'explosion documentaire ".

Mon but est donc double. D'une part, retrouver quelles conceptions de la fonction documentaire en bibliothèque publique se sont succédées en France depuis environ un siècle. D'autre part, montrer comment une bibliothèque de taille moyenne peut, avec des moyens " limités " répondre aux besoins documentaires d'une population très diversifiée.

La recherche de la première partie s'est inspirée d'études sur les bibliothèques, des rapports sur la lecture publique et des manuels de bibliothéconomie. Leur lecture permet de saisir l'idée que certains bibliothécaires se sont faits de la documentation en bibliothèque publique, quel rôle, quelle importance ils lui assignent. Pour cela nous avons parcouru les études d'Eugène Morel (" La librairie publique ", 1910), de Jean Hassenforder (" Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation ", 1969), les rapports sur la " Lecture publique en France " d'Alice Garrigoux (1972) et celui de Pingaud et Barreau " Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture ", 1982, et les manuels de bibliothéconomie de Crozet, " Manuel pratique du bibliothécaire ", 1937, de Noël Richter, les " Bibliothèques : administration, institutions, fonction, 1977 et de Brigitte Richter, " Précis de bibliothéconomie ", 1980.

Le second volet de cette étude repose sur l'observation de ce qui est réalisé à la bibliothèque publique de Massy en matière de renseignement des lecteurs.

Il semblait plus intéressant, à titre comparatif, de ne pas se limiter à la salle de lecture et d'étendre notre regard à la section jeunesse et à la section pédagogique consacrée à la préparation du C.A.F.B. où d'autres pratiques, d'autres méthodes sont employées pour la constitution des dossiers de documentation.

Mais les contraintes matérielles m'ont obligées de me limiter aux réalisations de la salle de lecture que nous verrons selon deux axes : les moyens et les méthodes de travail.

Pourquoi avoir choisi Massy ? Tout simplement parce que j'ai eu l'occasion, et la chance d'y exercer pendant neuf mois un poste de délégué dans les fonctions de conservateur. Je m'occupais de la gestion des périodiques tout en assurant des

.../...

remplacements en salle de lecture. Cette double tâche qui en fait se situe sur la même ligne de continuité m'a sensibilisé aux problèmes documentaires de la lecture publique.

Il ne s'agit pas de faire de Massy un modèle ou un contre-modèle mais de présenter une pratique de la documentation publique. J'emploie sciemment " ce terme peu commun de " documentation publique " en me demandant s'il ne subsiste pas une contradiction entre la documentation, organisation de l'information centrée autour d'un thème précis, et la notion de public, vaste population aux besoins multiples. Un centre de documentation est organisé autour d'un sujet précis (l'agronomie, le pétrole ...) et dans le but de répondre aux questions d'une clientèle précise. Comment peut-on organiser une documentation a priori orientée ou plutôt éclatée vers tous les sujets et concernant tous les publics ? Quels moyens documentaires, quels types de documents faut-il prévoir pour satisfaire les besoins du public ? Comment les collecter, comment les stocker, comment les traiter afin d'en tirer une information adoptée aux besoins des usagers ? Comment diffuser cette information ? Comment définir, saisir les besoins d'une vaste population ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre au cours de notre seconde partie.

Pour nous résumer la première partie sur les théories de la fonction documentaire en bibliothèque publique contribuera avant tout à préciser la définition du terme documentation publique.

L'objectif de la seconde partie sera de montrer comment cette documentation peut être organisée dans une bibliothèque et comment, peut-on satisfaire une demande documentaire qui ne peut que croître avec le temps.

A - LES THEORIES DE LA FONCTION DOCUMENTAIRE :

La " fonction documentaire en bibliothèque publique " est une expression imprécise. Elle renvoie en fait à quatre notions : documentation, information, références et renseignements. Afin de préciser comment la fonction documentaire se situe par rapport à ces quatre termes, il est intéressant de voir quelles conceptions se sont succédées en France, pendant environ un siècle, de 1910 à 1982, et ce à deux niveaux : dans les études et les rapports sur les bibliothèques publiques et dans les ouvrages de bibliothéconomie.

Au lieu de partir de définitions toutes faites et d'établir entre elles des nuances, il semble plus intéressant de voir comment les différentes conceptions des bibliothécaires en matière de documentation se succèdent dans le temps. Cette lecture des différentes théories de la fonction documentaire peut servir de base à une réflexion sur la place que la bibliothèque publique peut accorder à la documentation et sur la façon dont elle peut être organisée.

Cette lecture de la théorie documentaire est jalonnée par différents discours :

- 1 - Morel (Eugène). - La librairie publique - Paris : Armand Colin, 1910
- 2 - Crozet (Léo). - Manuel pratique du bibliothécaire - Paris : E. Nourry, 1937
- 3 - Hassenforder (Jean). - Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation in : lecture et bibliothèques, 9-10, Janvier-Juin 1969
- 4 - La lecture publique en France - Alice Garrigoux Paris : La Documentation française, in : Notes et études documentaires n° 3948 - 15 décembre 1972
- 5 - Richter (Noë). - Les Bibliothèques : administration, institutions, fonction - Villeurbanne : Presses de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1977

.../...

6 - Richter (Brigitte). - Précis de bibliothéconomie - 1980

7 - Píngaud (B), Barreau (J-C) Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture, 1982

1 - EUGENE MOREL - La Librairie publique - 1910 -

Eugène Morel dont l'action en faveur des bibliothèques publiques s'inscrit au début du XXe siècle (1910-1920) a été l'un des premiers si ce n'est le premier à promouvoir le rôle documentaire de la bibliothèque.

A la suite d'un voyage effectué en Angleterre où il observe l'essor de la lecture publique anglaise et peut mieux mesurer le retard français, il devient le promoteur ardent du développement des bibliothèques publiques. Il expose et défend ses idées essentiellement dans son second ouvrage intitulé "La librairie publique" (c'est ainsi qu'il appelle la Bibliothèque publique) qui paraît à Paris en 1910, mais aussi lors de conférences qu'il dirige à l'Ecole des Hautes Etudes sociales de 1910 à 1913. Son influence inspirera directement certaines réalisations (bibliothèque de Levallois-Perret, réorganisation des bibliothèques municipales de Paris, bibliothèque de l'Heure Joyeuse).

Dés la page 3 "La librairie publique" il met l'accent sur le rôle de renseignement de la bibliothèque dont la triple mission : renseigner, enseigner et distraire s'oppose à la tradition conservatrice des bibliothèques municipales françaises :

1° - " Renseigner - Fournir vite, à toute heure, suivant les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences, des métiers. C'est un bureau public de renseignements généraux ".

Morel conçoit donc immédiatement un service de documentation orienté vers le grand public. "La librairie publique est là pour tous les renseignements, et elle est pourvue de " bibliothécaires " qui renseignent " (idem p10). Un rôle actif est dévolu aux bibliothécaires qui organisent le renseignement.

Dans une conférence prononcée en 1911 Morel précise ses conceptions (La "librairie publique" en Angleterre et aux

.../...

Etats-Unis - in : Lecture et bibliothèques, 12, Octobre-Décembre 1969 - P22) : " La librairie publique interesse tout ce monde qui a un train à prendre, un voyage à faire, une recette de cuisine ou de nettoyage à connaître, un point de droit à étudier : héritage, société, différend avec son propriétaire, son assureur, son patron ou l'automobile qui l'écrasera ... Elle dispense une fois sur deux du spécialiste, elle est une assurance contre les mille ignorances de la Vie ".

A l'image du " Reference service " des bibliothèques anglaises, Morel imagine un service de renseignement lié à la vie pratique, essayant de résoudre les problèmes que chacun rencontre dans la vie courante. Cette conception s'oppose à celle de salles d'études organisées autour d'une documentation érudite ou scientifique.

Cette orientation vers la vie de tous les jours nécessite des supports particuliers. Morel parle de " cette salle de " référence " où on lit sur place les livres que l'on ne prête pas et où l'on trouve les derniers annuaires, cartes, guides, indicateurs, tout le matériel imprimé le plus récent (c'est E. Morel qui souligne), nécessaire à la vie pratique (" La librairie publique " p27).

Plus loin il citera les codes Dalloz, les dictionnaires et les encyclopédies. Morel a donc clairement conçu et présenté ce que peut être un service de renseignements répondant aux demandes concrètes d'un large public. Son originalité, en France, n'est pas à démontrer. Assurément en 1910, ses conceptions d'une " agence de renseignements publics " pouvaient étonner des bibliothécaires entièrement orientés vers la conservation des livres. Les critiques, les sarcasmes n'ont pas manqué. La question qui demeure est de savoir ce qu'est devenu entre 1910 et 1982 cette conception d'une documentation publique ?

2 - LEO CROZET - Manuel pratique du bibliothécaire - 1937 -

Afin de ne pas sauter allégrement d'un trait de plume un trop grand nombre de décennies, il est intéressant de sonder à mi-course un manuel de bibliothéconomie datant de 1937, le

.../...

" Manuel pratique du bibliothécaire " de Léo Crozet.

Non seulement le nom de Morel a disparu, mais la notions de " renseignements généraux " a disparu dans le temps. Crozet ne parle que de " salle de travail " ou " salle de lecture " où l'on peut consulter des ouvrages de références (encyclopédies-dictionnaires, atlas, bibliographies, annuaires ...) utiles aux études.

" On se souviendra que le rôle d'une bibliothèque est de répandre le goût des choses de l'esprit, de faire naître des vocations scientifiques (Manuel pratique du bibliothécaire, Crozet, p100).

Toute référence à un rôle de documentation ou de distraction est effacée. L'orientation vers les études prend nettement le pas sur la notion de lecture publique. Les conceptions de Morel sur le renseignement public semblent être tombées aux oubliettes.

3 - JEAN HASSENFORDER - Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation - 1969 -

Dans son étude intitulée " Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation " publiée en 1969 Jean Hassenforder reprend l'idée de Morel sur la mission de documentation des bibliothèques publiques. Après avoir rappelé (mais sans offrir de précisions) que la bibliothèque publique doit " satisfaire les besoins documentaires des usagers " (p17) il envisage ensuite les distinctions à apporter entre information et documentation.

L'information est diffusée par un centre émetteur vers des clients déterminés, elle est constituée pour un public précis dont on essaye de satisfaire les besoins informationnels. Elle est liée au temps : elle doit être actuelle, rapide, directe, elle constitue en soi un but.

La documentation correspond à un mouvement centralisateur qui dirige vers le centre documentaire les documents collectés. Son objectif est de circonscrire un problème, un thème à l'aide des documents. " On se documente sur un problème, mais c'est toujours un homme qu'on informe ". (p18)

.../...

Hassenforder considère l'information et la documentation comme deux processus distincts et complémentaires tout en restant très abstrait dans son analyse.

Bien qu'il ne précise pas leurs implications et leurs applications en bibliothèque publique il situe les deux pôles, information et documentation, autour desquels peut s'organiser cette mission documentaire. Lorsqu'il parle des " Référence librairies " (service de références) anglaises et américaines et du rôle pionnier d'Eugène Morel, il définit (sans clairement l'exprimer mais en le sous-entendant constamment) le champ de l'information. Cela sous-tend l'orientation très nette vers le renseignement d'un large public, poursuivie par les bibliothèques anglo-saxonnes et tout le message de Morel.

Par contre, lorsqu'il parle de la croissance des besoins documentaires liée au développement de l'enseignement et de la recherche ou de l'utilisation des catalogues collectifs et du rôle d'une bibliothèque nationale de prêt, il circonscrit le champ de la documentation. Le rôle documentaire de la bibliothèque publique serait essentiellement lié aux demandes des lycéens, des étudiants, des professeurs, des chercheurs tout en répondant aux besoins de l'éducation permanente. Non plus orienté vers un renseignement précis, immédiat ces demandes iraient vers la consultation de documents. Elles nécessiteraient toute une recherche bibliographique.

Hassenforder n'expose pas sa pensée d'une façon aussi tranchée mais sa lecture nous suggère cette articulation en deux volets, en deux niveaux différents que recouvre l'expression " rôle documentaire ". Rôle dont il saisit toute l'importance lorsqu'il parle des villes petites et moyennes qui n'ont pas de centres de documentaires spécialisés et doivent donc développer la documentation générale des bibliothèques publiques.

4 - A. GARRIGOUX - La lecture publique en France - 1972 -

Le rapport du groupe d'études intitulé " La lecture publique en France " et adopté en Comité interministériel en 1968, ignore la dimension documentaire des bibliothèques publiques.

.../...

S'il introduit parmi la réaffirmation des fonctions, le conseil au lecteur et l'animation culturelle toute référence à une fonction de documentation est laissée de côté. Par contre, l'étude du même nom rédigée par Alice Garrigoux à l'occasion de l'année du livre (1972) et publiée à la Documentation Française consacre tout un chapitre à "l'information". La bibliothèque est présentée comme un centre d'information et de documentation. Quels sont les facteurs nouveaux qui ont pu infléchir, entre 1968 et 1972, la conception de la bibliothèque publique ?

Mme Garrigoux en présente, dans son introduction, certains éléments. Les méthodes pédagogiques ont changé, les réformes de l'enseignement ont reconnu une place à la recherche personnelle des élèves.

" C'est le goût du document suscité par l'écoute de la radio et de la télévision, c'est la nécessité qui s'impose à chacun de se former et de s'informer ... C'est enfin, l'évolution sociale qui impose la revendication du droit pour tous à l'information ..." (p5). Il ne rentre pas dans le cadre de notre étude de voir tous les phénomènes nouveaux qui ont fait suite aux événements de 1968. Mais on peut supposer que la remise en cause de certaines traditions, que les interrogations générales sur la société, en tout cas certains changements dans la vie sociale et culturelle ont pu influencer sur les demandes du public et ses rapports avec les documents et la documentation. Le développement de la formation permanente et de nouvelles méthodes pédagogiques, l'utilisation plus importante des mass-média audiovisuels, le renouveau des notions d'esprit critique et de créativité, une plus forte sensibilisation aux problèmes d'éducation, scolaire ou permanente ont pu susciter une nouvelle demande documentaire et une nouvelle utilisation des documents.

Alice Garrigoux parle des " élèves à qui le maître donne un exposé à faire et qui viennent se renseigner à la bibliothèque, y complusent encyclopédies et " documentaires ", confrontent des indications parfois divergentes, cherchent le document authentique". (p9). Elle conçoit la bibliothèque comme un " centre de renseignements et de références " attirant essentiellement le milieu scolaire et qui doit donc s'ouvrir davantage à tous les publics, à tous les milieux en offrant des bottins, des annuaires, des

.../...

publications de l'INSEE, de la Documentation française, des dossiers de presse, des documents politiques, syndicaux, commerciaux, techniques ...

Cette orientation vers le renseignement du public sur les problèmes quotidiens se situe dans la ligne tracée par E. Morel. Mais la documentation semble fortement marquée par les besoins scolaires et pour la première fois le recours à l'informatique et aux banques de données est énoncé.

5 - N. RICHTER - Les bibliothèques - 1977 -

Noë Richter dans son étude " Les bibliothèques : administration, institution, fonction " consacre un long chapitre à la " fonction éducative et documentaire " (p172-213). Certains développements particuliers ne nous intéressent pas ici, nous n'en retiendrons que quelques aspects.

D'enblée, N. Richter présente la fonction documentaire comme le moyen d'enraciner la bibliothèque dans la vie de la collectivité, enracinement qui n'est réalisé que lorsque la bibliothèque sait s'adapter aux besoins de la collectivité qu'elle dessert.

Cette optique est nouvelle, la fonction documentaire n'est plus un élément que l'on ajoute aux fonction de la B.P. Richter inverse la vision. La fonction documentaire fonde les racines, les liens, les attaches de la B.P. avec la collectivité qu'elle sert. La documentation en prenant compte les besoins de son public ancre la B.P. à son cadre naturel, elle est le fondement de sa présence, de son activité.

N. Richter est l'un des premiers à comparer bibliothèque et centre de documentation et à montrer que les cloisons entre les deux sont finalement très minces. L'orientation trop lourde des bibliothèques vers la conservation ont bloqué leur mission documentaire et provoquée l'éclosion de centre de documentation.

Nous pouvons utiliser cette comparaison pour dégager la spécificité d'un service documentation, fonctionnant à l'intérieur d'une bibliothèque publique. Un tel service s'intéresserait à l'exploitation de la valeur informationnelle des documents et non

à leur simple conservation statique, en soi. Il étendrait son domaine d'acquisition hors des circuits commerciaux de l'édition, en direction de toute une production souterraine qui échappe souvent au dépôt légal. En ce qui concerne le traitement des documents, il s'attacherait à en extraire une analyse approfondie en dépouillant les périodiques, en rédigeant des résumés et en multipliant le nombre des descripteurs.

L'utilisation des analyses et des descripteurs permettrait un mode de classement simple, en magasins. Et la diffusion de l'information vers les usagers, notamment par le canal de bulletins, serait développée.

N. Richter reprend la distinction entre aperçue chez Hasenforder entre information et documentation. La notion de documentation est assimilée à celle d'étude. Toutes deux sont destinées avant tout à satisfaire les besoins d'un public scolaire et universitaire.

Cette documentation doit néanmoins garder un aspect encyclopédique et ne pas franchir le seuil de la spécialisation. Elle pourra cependant être plus développée en histoire du livre et en fonds régional et local.

En fait, M. Richter développe peu cet aspect de la fonction documentaire et s'intéresse plus à l'information du public qu'il situe au niveau du renseignement, se plaçant ainsi dans le sillage d'Eugène Morel auquel il se réfère. La tradition littéraire et l'insuffisance des moyens matériels et humains ont freiné le développement des services d'information générale alors que les bibliothécaires sont amenés dans les faits à assurer une fonction de renseignement, ne serait-ce qu'en aidant certains lecteurs à résoudre un problème pratique. Ces demandes ont entraîné la création, dans certaines bibliothèques, de services de références.

Leur organisation étant étudiés plus en profondeur par Brigitte Richter dans son " Précis bibliothéconomie ", nous nous servons surtout de celui-ci pour la suite de cet exposé.

Le service de références est conçu selon les mêmes principes que ceux d'Eugène Morel. Il est organisé pour aider à résoudre les problèmes de la vie quotidienne rencontrés par toutes les catégories d'utilisateurs. Disposant de documents lui permettant de répondre à des questions pratiques, il apparaît comme la forme moderne du service de bibliographie.

L'aspect nouveau de la documentation est qu'elle n'est plus seulement tournée vers une recherche mais qu'elle sert une action. On n'a plus seulement besoin de documents pour alimenter une recherche sur tel sujet, on voudrait accéder aux informations nécessaires pour réaliser tel but, partir en voyage, revendiquer tel droit, résoudre tel problème juridique, réparer, bricoler ...

La question est généralement précise et demande la consultation de documents bien précis.

B. Richter classe ces instruments de recherche en sept catégories :

- 1 - Ouvrages d'information générale
(dictionnaire, encyclopédies pratiques, biographies, ouvrages de synthèse)
- 2 - Recueils d'adresses
(bottins, annuaires ...)
- 3 - Annuaire d'événements
- 4 - Textes administratifs et juridiques
- 5 - Documents fournissant des données numériques
- 6 - Cartes et plans
- 7 - Dossiers documentaires

Comme Morel, lorsqu'il proposait que les bibliothécaires ne se contentent pas de renseigner mais provoquent les demandes (La librairie publique p10), B. Richter souligne l'importance de la présence d'un personnel compétent mis à la disposition de l'utilisateur. Non seulement ce personnel sélectionne et organise les instruments de recherche et renseigne au mieux le public mais il essaye de lui apprendre comment mener lui-même une recherche.

.../...

7 - B. PINGAUD - Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture

Les deux rapports de la commission du livre et de la lecture dirigée par B. Pingaud et J-C Barreau présentés au ministre de la culture au début de l'année 1982 sous le titre "Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture" redéfinit les missions de la bibliothèque : mise en valeur du patrimoine littéraire, développement de la lecture et de la documentation et intensification de l'action culturelle. La croissance des besoins d'information et de documentation du grand public est prise en compte et la nécessité d'accorder une place importante à la fonction documentaire est clairement affirmée. Les progrès sont patents depuis le rapport du groupe d'études de 1968 mais le ton dominant, celui de la constatation amène des carences et des retards accumulés, ressemble à celui qu' Eugène Morel employait en 1910. Quatre éléments nouveaux semblent néanmoins percer sous cet immobilisme apparent :

Les services de références, baptisés "Centre de documentation sociale et pratique" sont très nettement conçus pour répondre aux besoins d'informations générales d'un large public.

Ces services devraient travailler " en réseau " en utilisant la télématique et les banques de données. Ces centres de documentation pourraient être créés à l'intérieur mais aussi en dehors des bibliothèques. Enfin, cette fonction documentaire devrait permettre à un public de non-lecteurs de se familiariser avec l'imprimé.

On ne peut que souscrire à cette conception de la bibliothèque, centre de documentation et à la proposition 40 (in : " 55 propositions pour le livre ") : " Mise en place, dans ou avec cinquante bibliothèques municipales de centres de documentation sociale et pratique ". (p89). Mais une certaine imprécision dans le texte soulève quelques questions.

En s'orientant délibérément vers " les classes populaires, ouvrières, étrangères " (p275) ne risque t-on pas de créer une coupure avec le service de documentation orienté vers un public scolaire ou universitaire ? Ne met-on pas en danger l'homogénéité des services offerts par la bibliothèque publique ? Ne risque t-on

pas de recréer ainsi une frontière artificielle entre les publics (comme cela a été le cas avec les " sections d'études " et les " sections de lecture publique ") ?

Pour la première fois, on laisse clairement sous-entendre que ces centres de documentation puissent être indépendants des bibliothèques. Il serait dommage de couper, et définitivement alors, les bibliothèques de la documentation. Même si le retard des bibliothèques publiques en la matière semble pesant cette coupure les condamnerait à se limiter à la conservation et à l'animation culturelle.

Leur enracinement dans la collectivité s'en trouverait alors réduit.

Enfin, comment vouloir que le public non-lecteur puisse se familiariser avec l'imprimé si ce service de renseignements ne se situe pas en bibliothèque ? La simple consultation d'un dictionnaire, d'un bottin ou d'une revue ne suffit pas pour " pousser " quelqu'un vers la bibliothèque. C'est au contraire en venant chercher un renseignement en bibliothèque qu'un non-lecteur " risque " un jour de s'intéresser aux livres et à la lecture.

CONCLUSION SUR LES THEORIES DE LA FONCTION DOCUMENTAIRE EN
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE :

Une conception globale et pratiquement complète de la fonction documentaire en bibliothèque publique a été présentée dès 1910 par Eugène Morel. Son enseignement semble se perdre dans le temps puis ressurgit après 1968 avec J. Hassenforder, A. Garrigoux et N et B. Richter qui sont, en quelque sorte, ses héritiers. Devant le retard accumul  par les biblioth ques on commence   concevoir des projets se situant en dehors de leur action.

En d finitive, la fonction documentaire en biblioth que publique poss de deux pivots : la documentation et l'information. La documentation repr sente l'aspect traditionnel. Elle est orient e vers la recherche de documents essentiellement pour un public scolaire ou universitaire. L'information vise   la fourniture d'un renseignement concret. Assum e par un service de r f rences elle est g n ralement fournie afin de permettre la r alisation d'une action. Le terme d'information recouvre donc les notions de renseignement et de service de r f rences.

Comme il faut toujours utiliser une documentation pour fournir une information, comme un service de documentation s'emploie toujours   transformer de la documentation en information, les deux termes sont souvent employ s l'un pour l'autre (ce que nous serons amen s   faire au cours de cette  tude), alors qu'ils recouvrent les deux faces d'une m me r alit .

B - ORGANISATION DE LA FONCTION DOCUMENTAIRE EN
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE A PARTIR D'UN EXEMPLE :

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE MASSY

Il s'agit maintenant de voir comment ces théories de la fonction documentaire peuvent s'inscrire dans la réalité d'une bibliothèque publique ; de décrire comment cette fonction peut être organisée concrètement, disons dans une bibliothèque municipale d'importance moyenne. Cette description repose sur l'observation de ce qui est réalisé quotiennement à la bibliothèque publique de Massy, sur le souvenir des problèmes rencontrés " in vivo " lors de mes remplacements en salle de lecture et surtout sur de longues discussions avec les bibliothécaires.

Mes propos sont donc enracinés dans la situation de Massy. Certaines orientations, certains problèmes sont peut-être liés au statut particulier de cette bibliothèque mais nombre d'entre eux peuvent être assimilés à ceux d'une bibliothèque municipale. Je me suis attaché à retrouver, derrière une certaine pratique, les principes généraux qui animent - ou devraient animer - le fonctionnement d'un service de documentation et d'information.

Organisme d'Etat situé dans la banlieue sud de Paris, dans un grand ensemble moderne d'environ 40 000 habitants la bibliothèque de Massy est rattachée à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques et ne possède pas de lien administratif ou financier avec la commune d'implantation. Elle assume à la fois les tâches d'une école de bibliothécaires et celles d'une bibliothèque de lecture publique. En effet, cette double spécificité (indépendance vis à vis de la municipalité et orientation vers l'enseignement) ne l'empêche pas d'assurer les mêmes fonctions qu'une bibliothèque municipale. Fonctions qu'elle remplit avec une salle de prêt de 400 m² et riche d'environ 40 000 volumes, une salle de périodiques (200 titres reçus), une salle de lecture de 250 m², une section enfantine disposant de 20 000 volumes et une discothèque proposant environ 8 500 disques.

La fonction documentaire se trouve en fait " éclatée " entre trois sections qui organisent chacune ses documents selon des méthodes différentes. La salle de lecture assure la constitution de dossiers alimentés par des documents demandés à des organismes économiques, culturels ou sociaux et le dépouillement de périodiques. La documentation de la section enfantine est alimentée essentiellement par le dépouillement de revues pour jeunes (Okapi, Phosphore, La Hulotte, Jeunes Années, textes et documents pour la classe). Des dossiers par thèmes sont également constitués avec des articles

.../...

de périodiques découpés ou photocopiés. La photocopie est aussi utilisée mais d'une manière systématique par la section pédagogique pour les articles des revues professionnelles consacrés aux grands thèmes bibliothéconomiques et bibliologiques du programme du C.A.F.B. (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire). Les reproductions alimentent des classeurs disponibles en libre accès.

Orientés chacune vers un public spécifique (grand public, enfants, bibliothécaires) ces trois sections assument des rôles complémentaires. Mais leur dispersion sur trois étages rend difficile leurs liaisons et limite la circulation des lecteurs. Chacune nécessiterait une étude approfondie. Dans le cadre étroit de cette étude nous nous limiterons à la salle de lecture. Il faudra toutefois garder à l'esprit cette organisation triangulaire qui entraîne souvent le renvoi de lecteurs d'une section à l'autre. Je m'attacherai surtout à déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour assurer une fonction documentaire en salle de lecture, à présenter les outils de travail les plus intéressants et à retrouver les méthodes de travaux utilisées pour répondre aux demandes des usagers.

I - LES MOYENS

1 - LE COUT :

a) Une fonction documentaire ne peut-être assurée que si l'on dégage une certaine panoplie de moyens. Moyens en local et en équipement, moyens en personnel et moyens documentaires. Cet ensemble ne pouvant fonctionner que si l'on est prêt à y consacrer une partie des moyens financiers. Il serait intéressant d'évaluer avec précision le coût d'un service de documentation. Les témoignages des bibliothécaires s'accordent sur le fait que le fonctionnement d'un tel service est toujours coûteux, et ceci à deux niveaux : tout d'abord au niveau du temps de travail. La documentation nécessite beaucoup de temps que cela soit pour la recherche des documents et leur traitement que pour la recherche du renseignement lui-même. Cet impératif entraîne la mobilisation d'un important potentiel humain. Limiter

.../...

ce coût en personnel mène rapidement à remettre en cause l'intérêt et la valeur de la fonction documentaire.

Ensuite au niveau de l'équipement et du fonds. L'équipement, essentiellement : téléphones, photocopieuses, fournitures de bureau, représente un investissement constant. L'utilisation de techniques modernes comme les moyens audio-visuels, notamment les microfilms de périodiques, ou l'abonnement à des banques de données constitue une charge financière supplémentaire.

b) C'est surtout la nécessité de tenir à jour le fonds d'ouvrages de références et de maintenir les abonnements de périodiques qui est coûteux. En effet, de nombreux documents d'économie, de droit, de sciences et de nombreuses bibliographies périodiques doivent être achetés tous les ans ou tous les deux ans.

Ceci peut sembler une évidence mais cela serait une erreur de croire que l'on peut assurer une mission de documentation sans investir. La documentation représente une charge constante. Son bon fonctionnement repose sur le bon agencement des moyens et l'on ne peut guère économiser sur l'un d'entre eux sans mettre en péril l'ensemble. Il ne semble guère possible de constituer un service de documentation et d'information avec de petits moyens. Bien sûr, ces moyens varient selon la taille de la bibliothèque mais il serait illusoire de croire que l'on peut assurer une double mission de documentation sans un effort financier.

c) La bibliothèque de Massy dispose d'une salle de lecture de 250 m² et d'un magasin de 70 m². Deux bibliothécaires gèrent un fonds de 9 000 ouvrages de référence, de 140 périodiques conservés et de 150 dossiers documentaires. Le crédit d'achat de livres s'élève à environ 20 000 Francs en 1981 auxquels il faut ajouter environ 23 000 Francs consacrés aux abonnements, de tous les périodiques. Mais sur 196 revues reçues la salle de lecture en conserve 90. Les autres dépenses, noyées dans les frais communs sont difficilement saisissables. Ainsi une partie des ouvrages de référence est commandée sur les crédits de la salle pédagogique. On peut toutefois évaluer le budget de la salle de lecture - sans les frais de personnel - à 40 000 Francs, grosso modo. Une remise à jour constante des collections représenterait un budget de 60 à 80 000 Francs. A titre comparatif

.../...

le rapport Pingaud prévoit 30 000 Francs pour la mise à jour des collections d'un centre de documentation de 100 à 150 m² disposant de 500 à 2 000 livres.

Cette évaluation des coûts se fera en même temps que la définition de l'importance que l'on veut donner à la documentation et à l'information selon divers critères : taille de la commune et de la bibliothèque, sa localisation et surtout selon l'environnement documentaire. La présence de bibliothèques universitaires et de C.D.I. (Centre de documentation et d'information) devrait inciter à limiter les fonctions de documentation des bibliothèques publiques et y favoriser au contraire le développement d'un service d'information générale. Mais tant que ces organismes ne disposeront pas des moyens nécessaires pour bien remplir leurs missions, de nombreux étudiants et lycéens continueront à venir se documenter en bibliothèque publique contribuant ainsi à maintenir important le rôle du service documentaire.

2 - LOCAL ET EQUIPEMENT :

a) Le fonctionnement des services subit souvent directement les conséquences d'une certaine organisation de l'espace. A Massy, l'ensemble architectural a imposé une coupure entre les salles de prêt et de périodiques situées au rez-de-chaussée et la salle de lecture installée au premier étage. Cette rupture influe certainement sur les liaisons entre les services. La salle de lecture assurant un important travail de dépouillement des revues et utilisant de nombreux périodiques comme support d'information et de documentation, ses rapports avec la section des périodiques doivent être privilégiés. L'idéal serait certainement une disposition triangulaire sur le même plan ou tout au moins un rapprochement entre salle de lecture et salle des périodiques.

Ce problème d'éloignement peut être réduit par un rapprochement entre le bibliothécaire chargé des revues et ceux qui s'occupent de la salle de lecture. En participant au travail de documentation

.../...

il pourrait servir de relais entre les périodiques, vecteurs de l'information, et la salle de lecture. Ce rôle est important car l'information ne doit pas être stérilement stockée en salle des périodiques mais au contraire être rapidement diffusée en salle de lecture. On déterminera avec soin les périodiques qui peuvent rester un certain temps à la disposition du public et ceux qui doivent être rapidement apportés en salle de documentation comme les Dossiers de l'Etudiant ou les revues de La Documentation française.

b) Après le problème des liaisons avec la salle des périodiques un second point important est celui des magasins. Massy ne laisse que les ouvrages de références en libre accès et stocke en magasin les dossiers et les périodiques, essentiellement pour des raisons de conservation : le libre accès signifiant un constant déclassement des numéros et un trop grand risque de vol. Le fait de donner en main propre un dossier à quelqu'un devrait limiter sa tentation de subtiliser des documents.

On ne peut concevoir une politique de dépouillement sans utilisation d'un magasin assez vaste pour conserver les périodiques, documents qui occupent toujours beaucoup de place. La salle de lecture a la chance de disposer d'un magasin de 70 m² qui est aujourd'hui largement suffisant pour contenir les collections de périodiques dont certaines sont suivies depuis dix ans. Même si l'on recourt aux magasins similaires de la salle de prêt et de la salle pédagogique le problème de l'espace nécessaire à la conservation des moyens documentaires se posera un jour. Dans un certain laps de temps on sera sûrement obligé d'utiliser les microfilms de périodiques, projet envisagé depuis 1981. Mais alors que fera-t-on des numéros imprimés ? L'absence d'une politique et d'une organisation de la conservation au niveau national se fait ici particulièrement sentir.

On trouvera peut être ces propos moins évidents en se rappelant que certaines constructions de bibliothèque publique, surtout au début des années soixante-dix, n'ont prévu aucun magasin pour la salle de lecture et la salle de périodiques. Si la remise en cause

.../...

des magasins peut à la rigueur s'expliquer dans une structure en réseau où, par exemple des bibliothèques régionales assureraient une fonction de conservation, elle ne correspond pas aux impératifs de la situation actuelle. Non seulement il est indispensable de disposer d'un magasin pour assurer un rôle documentaire mais il est important que celui-ci soit directement accessible depuis le bureau de renseignement. Les trajets des bibliothécaires entre le lecteur et le document sont ainsi réduits au minimum.

c) La salle de lecture doit elle-même offrir un espace assez vaste pour réunir les ouvrages de références en libre accès et un certain nombre de places assises. La bibliothèque de Massy a la chance de disposer d'une salle de 250 m² qui contient dans le même ensemble un fonds d'environ 9 000 usuels, une quinzaine de tables offrant une soixantaine de places assises et un vaste bureau de renseignements dans l'enceinte duquel on a installé les collections en accès semi-direct.

d) La documentation nécessite de plus en plus le recours à des techniques modernes. Massy dispose d'un téléphone et d'une photocopieuse. Cet équipement de base devrait pouvoir être complété un jour par des lecteurs de microformes et par un terminal d'ordinateur, permettant l'interrogation des bases et des banques de données. Même si l'on ne peut pas développer un service spécifique de réponses par téléphone, on recevra toujours des demandes téléphonées et on sera toujours amené à contacter des organismes auxquels on demandera informations ou documentations. Le téléphone est un instrument indispensable pour vérifier, contrôler, préciser un renseignement ou orienter un usager vers un autre centre de documentation. Dans le cas particulier de Massy il faut noter les nombreuses demandes de renseignements émanant de bibliothécaire.

- On peut sélectionner les numéros les plus utilisés :

- Service de réponses par téléphone de la B.P.I (Bibliothèque Publique d'information)

.../...

278-16-48 - de 10h à 18h

peut envoyer par courrier des listes bibliographiques

- Service de documentation du Monde

5, rue des Italiens - Paris - 770-35-51

- Service questions - réponses de la B.I.P.A. (Banque d'Information Politique et d'Actualité)

8, avenue de l'Opéra - Paris - 75001 - 296-14-22

- S.O.S - D.O.C

(Service créé par le B.N.I.S.T. - Bureau National de l'Information Scientifique et technique) nécessite un abonnement.

97, rue de Grenelle 75007 - 551-38-92

En considération de son utilisation par le public et par le personnel la photocopieuse semble vraiment indispensable. Il n'est pas rare de voir des jeunes photocopier dix, vingt pages d'articles d'encyclopédies ou de périodiques qu'ils collent ensuite dans un cahier ou sur des feuilles en guise d'exposé. La photocopieuse joue certainement un rôle de publicité pour la salle de lecture en attirant un public potentiel qui vient reproduire des papiers personnels. De plus, elle améliore la conservation des documents. Elle permet de limiter les vols et les découpages notamment des articles d'encyclopédie. Enfin, elle est l'outil indispensable à la constitution des dossiers de presse.

e) - SALLE DE LECTURE

- Ouverture au public : Janvier 73

- Surface = 1 salle au 1er étage de 250 m² dans lequel se trouve le bureau de renseignements et attenant, un magasin de 70 m².

- Places assises = 64

- Personnel : 2 sous-bibliothécaires à plein temps.

- Fonds : - livres : environ 9 000 volumes

- périodiques : environ 140 titres conservés

- dossiers : 80 dossiers par thèmes

.../...

72 dossiers par pays ou régions françaises.

- Crédits : - achats de livres : 20 000 F (1982) + environ 25 000 F pour les abonnements de périodiques.

+ crédits pour fournitures de bureau et équipements.

- Heures d'ouvertures : 26 h.

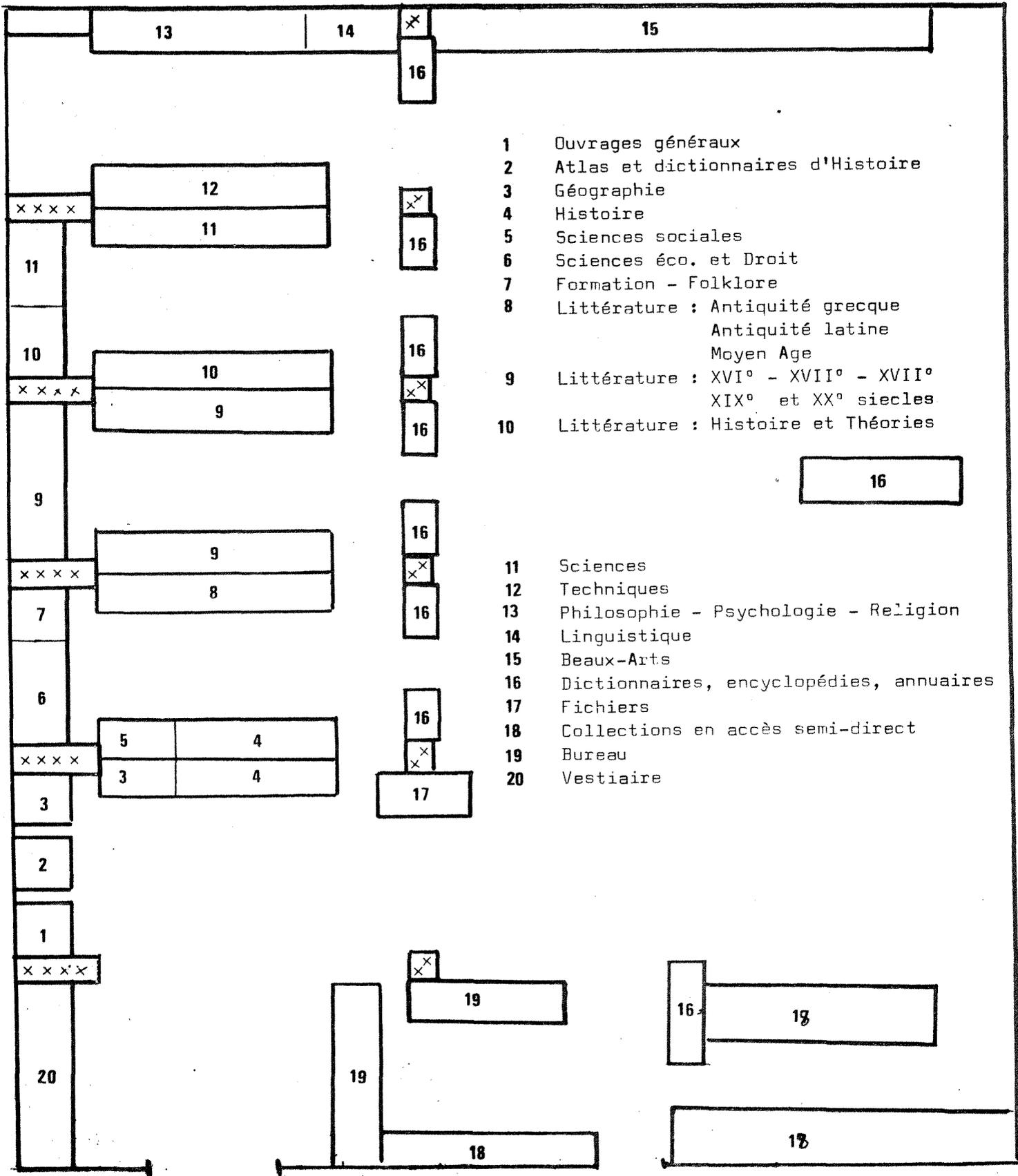
- Equipement : 1 photocopieuse - 1 téléphone.

3 - LE PERSONNEL :

Les fonctions documentaires de la bibliothèque de Massy sont assurés par deux bibliothécaires. Sachant qu'ils travaillent chacun 35 heures et assurent chacun 13 heures de service public, on peut considérer que le nombre d'heures de travail interne atteint un maximum d'environ 44 heures pour ces deux personnes réunies. Ce total semble insuffisant pour assurer une véritable fonction de documentation. Ce potentiel en temps de travail " fond au soleil " du fait des nombreuses tâches annexes : participation au fonctionnement de la salle de prêt, remplacements du personnel absent, stages, suivi des stagiaires, cours du C.A.F.B., participation aux animations... cela réduit pratiquement de moitié le temps de travail interne qui se trouve ramené à environ vingt heures.

La documentation nécessitant un long travail de recherche et de commande, de dépouillement et de traitement, ces vingt heures sont nettement insuffisantes. On veillera donc à assurer aux tâches de documentation le temps qui leur est nécessaire pour s'organiser. En deçà d'une certaine limite cette fonction ne peut plus être efficacement remplie. A titre comparatif, le rapport de B.Pingaud et J-C. Barreau prévoit deux personnes pour gérer un fonds de 500 à 2 000 livres. Pour l'instant, la collaboration d'un troisième bibliothécaire serait une mesure prioritaire dans le cadre actuel de l'organisation de la documentation. Toute extension du rôle de la salle de lecture, par exemple le suivi de dossiers de presse, nécessiterait un accroissement de personnel.

.../...



- 1 Ouvrages généraux
- 2 Atlas et dictionnaires d'Histoire
- 3 Géographie
- 4 Histoire
- 5 Sciences sociales
- 6 Sciences éco. et Droit
- 7 Formation - Folklore
- 8 Littérature : Antiquité grecque
Antiquité latine
Moyen Age
- 9 Littérature : XVI^e - XVII^e - XVII^e
XIX^e et XX^e siècles
- 10 Littérature : Histoire et Théories

- 11 Sciences
- 12 Techniques
- 13 Philosophie - Psychologie - Religion
- 14 Linguistique
- 15 Beaux-Arts
- 16 Dictionnaires, encyclopédies, annuaires
- 17 Fichiers
- 18 Collections en accès semi-direct
- 19 Bureau
- 20 Vestiaire

Comme le dit Brigitte Richter (Précis de bibliothéconomie p194) :
 " Ce qui fait principalement l'intérêt du service de références, c'est la présence d'un personnel compétent mis à la disposition de l'utilisateur ". Une fonction de documentation fait appel directement à certaines compétences, à certaines qualités. On peut citer le goût du dialogue, une certaine curiosité, une bonne culture générale, un certain sens méthodique. Cette compétence repose en partie sur les connaissances bibliographiques acquises pendant la préparation des diplômes mais elle s'acquiert surtout par une pratique régulière. Cet apprentissage " sur le tas " permet seul d'acquérir la connaissance indispensable des sources et des outils de documentation et une certaine méthode de recherche documentaire. Nous verrons à la fin de cette étude en quoi peut consister cette méthode. Pour l'heure il faut insister sur l'idée que seule une pratique régulière permet d'acquérir certaines qualités favorisant la recherche du renseignement et une bonne connaissance du fonds documentaire. Cette connaissance ne peut s'obtenir qu'avec le temps, ce qui limite beaucoup les remplacements en salle de lecture. Une grande part de la valeur du service de documentation dépend de la compétence du personnel, de sa capacité à bien organiser et bien traiter les documents et à trouver rapidement des éléments pertinents de réponses, c'est à dire des qualités qui ne s'enseignent guère par des cours théoriques.

Un travail de documentation nécessite une certaine disposition d'esprit non seulement orientée vers la recherche active de l'information et le dialogue, mais aussi vers l'acceptation des tâches matériels les plus ordinaires (découpage, collage, photocopie...). Il faudra par exemple que les bibliothécaires - quel que soit leur grade - acceptent d'aller chercher et de ranger les documents en magasin sans pour autant croire assurer un rôle de magasinier.

4 - LE FONDS DOCUMENTAIRE :

Les moyens documentaires mis en oeuvre à la bibliothèque de

.../...

Massy regroupent environ 9 000 livres, 140 périodiques conservés et 140 dossiers. Nous nous contenterons ici d'une simple description de ce fonds, laissant l'analyse de sa constitution et de son utilisation au chapitre suivant consacré aux méthodes de travail. Sans vouloir refaire l'étude de M. Beaudiquez et A. Bethery " Les ouvrages de références pour les bibliothèques publiques " nous nous attacherons à dresser une liste des ouvrages de références et des périodiques les plus utilisés à Massy. Une telle liste sélective n'est peut être pas directement utilisable par une autre bibliothèque qui devra répondre à d'autres orientations, mais elle devrait constituer une base de départ aux choix d'acquisitions. Le seul critère retenu est celui de l'utilisation des ouvrages. On notera l'absence de moyens audiovisuels. Le recours à des films, à des microfilms, à des cassettes (par exemple d'émissions radio, de France Culture), à des vidéo-cassettes de documentaires, à des vidéo-disques pourrait être envisagé.

A - LES ACQUISITIONS D'OUVRAGES DE REFERENCES :

Les choix d'acquisitions sont plus délicats en salle de lecture qu'en salle de prêt car l'ouvrage choisi doit être réellement de référence et directement utilisable au cours de la recherche documentaire. Son utilité ressort avec beaucoup plus d'évidence. On s'attachera donc à effectuer en connaissance de cause des choix fiables en combinant des méthodes de sélection qui permettent de déterminer la valeur du contenu et l'utilisation possible de l'ouvrage. A Massy trois méthodes sont utilisées : la consultation de bibliographies critiques, la réception de représentants et l'observation en librairie. On négligera le recours aux bibliographies signalétiques pour favoriser les répertoires critiques comme le Bulletin critique du livre français. On pourra aussi faire appel aux analyses rédigées dans les colonnes de certains périodiques comme " L'histoire " ou " La Recherche ". D'une façon générale les bibliothécaires n'aiment pas travailler avec les représentants d'éditeurs. Mais dans le cadre

.../...

d'une recherche approfondie sur l'utilité d'un ouvrage précis, le contact avec les représentants et les visites en librairies permettent l'observation directe des produits. Cette observation demande du temps, mais permet de dégager certains critères évaluant l'utilisation et le maniement d'un ouvrage. Ainsi un document dépourvu d'index ou utilisant un vocabulaire trop difficile, pourra être rejeté.

B - LES OUTILS DE TRAVAIL :

Le fonds d'ouvrages de référence de Massy propose en accès libre un ensemble de dictionnaires et d'encyclopédies généraux, des annuaires d'une part et un ensemble d'encyclopédies et de dictionnaires spécialisés, de monographies, de traités fondamentaux disposés selon la classification Dewey d'autre part. Nous verrons tout d'abord le premier ensemble en le restructurant selon les sept catégories de documents proposées par B. Richter dans son " Précis de bibliothéconomie " (p194) :

- 1 - Ouvrages d'information générale.
- 2 - Recueils d'adresses.
- 3 - Annuaires d'événements.
- 4 - Textes administratifs et juridiques.
- 5 - Documents fournissant des données numériques.
- 6 - Cartes et plans.
- 7 - Dossiers documentaires (étudiés dans le chapitre consacré aux méthodes de travail).

Puis nous présenterons les périodiques les plus utilisés pour remplir les fonctions d'information et de documentation.

1 - OUVRAGES D'INFORMATION GENERALE :

(dictionnaires, encyclopédies, dictionnaires de langues, de sigles et d'abréviations, biographies, monographies, ouvrages de synthèse).

- Le livre des connaissances - " Une encyclopédie universelle

.../...

accessible à tous " - Grolier - 15 volumes.

. très utilisé pour les jeunes (8 à 14 ans)

- Focus Bordas - encyclopédie - en 8 volumes -

. Nombreuses entrées, articles courts et succints

. Un problème : pas d'index

- Alpha encyclopédie - " La grande encyclopédie universelle en couleur " - 15 volumes -

. Articles clairs, accessibles à tous le monde

- Grand Larousse encyclopédique :

10 volumes - dictionnaire encyclopédique -

. Sert souvent au bibliothécaire pour préciser un terme de la recherche

. Ancien (1964) - remplacé par le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, (G.D.E.L.) - depuis 1981 -

- La Grande encyclopédie Larousse :

. 20 volumes

. à jour - très utilisé par les adolescents et adultes.

- Quid

. Encyclopédia Universalis - 20 volumes.

- Le Robert des noms propres

4 volumes - 1974 -

. très employé pour retrouver nom de personnages et nom de lieux.

2 - RECUEILS D'ADRESSES :

On peut dresser une liste des dix titres d'annuaires et de répertoires d'adresses les plus utilisés à la fois pour chercher l'adresse d'un organisme auquel on demande de la documentation et pour orienter le lecteur vers un autre centre documentaire. A Massy ils sont pour la plupart rassemblés sur un meuble spécifique près du bureau de renseignements et à la disposition du public. Très consultés il sont, avec les encyclopédies générales, les outils de base d'un service de documentation. A la liste ci-dessous il faudrait rajouter " Les livres disponibles " dans lequel on trouve les adresses des

.../...

éditeurs et le " WHO'S WHO ", qui fournit les adresses des personnalités recensées.

Annuaire et répertoires d'adresses :

- 1) Répertoire français :
 - . Répertoire national des annuaires français. Lambert (Monique)
- 2) Répertoire du monde savant :
 - . World of learning
- 3) Répertoire de bibliothèques :
 - . Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation B.N
 - . Adresses des B.P : B.C.P. et B.M.. Direction du livre
- 4) Répertoire d'éditeurs
 - . Les éditeurs et diffuseurs de langue française - Cercle de la Librairie
- 5) Presse :
 - . Annuaire de la Presse et de la publicité.
- 6) Administration :
 - . Bottin administratif - Didot - Bottin -
 - . Dictionnaire des communes - Berger - Levrault.
- 7) Statistiques :
 - . Annuaire statistique de la France - Insee
- 8) Industrie :
 - . Kompass - France - Répertoire général de la production française.

3 - LES ANNUAIRES D'EVENEMENTS :

- . Universalis
Club français du livre - complément annuel de l' Encyclopaedia Universalis - paraît depuis 1974.
- . Le Journal de l'année
Larousse - édité depuis 1966 -
- . L'année économique et sociale

.../...

publication du journal " Le Monde "
depuis 1975.

. Les chronologies importantes paraissant dans les périodiques sont signalées dans le catalogue de matières sous le mot-clef " chronologie "

4 - TEXTES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

- . Codes Dalloz
- annuel -
- . Journal Officiel
- index annuels et mensuels -
- . B.O.E.N.
- Bulletin officiel de l'Education National -
- . Le Guide du Travail
- mise à jour régulière par feuillets mobiles

5 - DOCUMENTS FOURNISSANT DES DONNEES NUMERIQUES

- . Annuaire de l' INSEE
- . Images économiques du monde / Beaujeu - Garnier - Sedes -
- . Tableaux de l'économie française / INSEE
- . L'Année économique et sociale / Le Monde
- . L'Année politique, économique et sociale en France / Le
Moniteur
- . Données sociales / INSEE
- . Faits et chiffres / Le Nouvel Observateur

6 - CARTES ET PLANS

.../...

- . Les Guides bleus - Hachette -
- volumes par pays - et régions françaises -
- . Essonne - carte - plans
- . Paris - plan
- . Banlieue parisienne - plan
- . Cartes GR de l'Ile de France
- chemins de Grande Randonnée -
- . Dossier des cartes du National Géographic

La consultation de ces divers annuaires est indispensable pour retrouver un renseignement précis, une adresse, une date, une loi ou un décret, un tableau statistique, des données numériques, etc ... Ils recouvrent essentiellement les domaines économiques, juridiques et sociaux et servent tout à la fois au public qui doit résoudre un problème de la vie courante et à la documentation de lycéens qui préparent un exposé.

Il faut notamment prévoir une riche documentation sur les problèmes sociaux et administratifs. Tout un ensemble d'annuaires, de périodiques et de dossiers doit pouvoir informer sur les métiers, les vacances, les formations, les stages, l'emploi, les locations ... Aux annuaires que nous avons vu il faut ajouter certains périodiques orientés vers ces domaines : " le particulier", Les Guides de l'étudiant", la revue de l'Onisep " Avenirs ", la revue du C.I.D.J (Centre d'Information et de Documentation pour la Jeunesse). On peut aussi constituer autour de ces thèmes des dossiers.

A la bibliothèque de Massy on dispose ainsi de dossiers sur le chômage, l'avortement, la drogue, la famille, la formation permanente ... Certains dossiers comme celui consacré aux vacances rassemblent une documentation très riche que l'on trouvera difficilement ailleurs

Un certain nombre de périodiques assument plutôt une fonction de documentation. Ils servent surtout aux recherches du public scolaire. Les plus utilisés proviennent essentiellement de

.../...

deux sources : la Documentation française et le Monde. Ils sont conservés dans des boîtes d'archives ouvertes et à proximité immédiate du bureau des bibliothécaires. Dépouillés le plus rapidement possible soit dès réception soit dès l'arrivée du numéro suivant on peut les considérer comme la base indispensable d'une documentation sur les problèmes économiques, politiques et sociaux.

- la "Documentation française" :

- . Notes et études documentaires
- . Les cahiers français
- . Problèmes économiques
- . Problèmes politique et sociaux
- . La documentation photographique
- . Regards sur l'actualité

- Publication du journal "Le Monde" :

- . Le Monde, quotidien
- . Le Monde de l'éducation
- . Le Monde diplomatique
- . Les suppléments hebdomadaires consacrés à l'économie, aux sciences et à la médecine, alimentent également des dossiers.

A ces deux sources principales de documentation il faut ajouter :

- . BT2 - Publication de l'Ecole Moderne Française - Pédagogie Freinet - Bibliothèque de travail - second degré -
- . Le courrier de l'Unesco
- . Avis et rapports du conseil économique et social
- . Economie et statistiques - de l'INSEE -

Tous ces périodiques assurant une fonction d'information et de documentation sont exclus du prêt et font l'objet d'une politique de conservation suivie. Ils sont, d'une façon générale, conservés avec les documents en accès semi-direct. Etant pour

.../...

la plupart reçus depuis moins de dix ans et étant mensuels ils n'ont pas encore subi les effets d'une remise à jour ou d'une épuration. Ce problème devra bien être abordé un jour. Il pourra l'être sous la forme d'une séparation en deux des collections à une date déterminée, par exemple à l'année 1980, la partie ancienne étant conservée en magasin, la partie récente restant avec les documents en accès semi-direct.

5 - LE PUBLIC

A sa création, en 1971, la bibliothèque de Massy pensait pouvoir s'orienter entièrement vers l'information du grand public et ne jouer aucun rôle en documentation. Les étudiants et les chercheurs disposent en effet des nombreuses bibliothèques spécialisées de la région parisienne. En fait, l'importante demande surtout scolaire et en partie universitaire a imposé une orientation très nette vers la documentation. Une certaine défaillance, le manque de moyens des C.D.I. expliquent sûrement l'importance de ce public que les bibliothécaires évaluent à environ 80 % des lecteurs.

On retrouve à peu près cette proportion dans les principales questions posées par les lecteurs entre le 13 avril et le 13 mai 1982. Sur 120 demandes une vingtaine émane d'adultes qui, pour des raisons personnelles, posent des questions précises plutôt orientées vers l'information. Le reste c'est-à-dire les demandes des jeunes est dominé par les questions scolaires.

Le problème en bibliothèque publique est la difficulté de définir les caractéristiques et les besoins du public. La demande latente semble vraiment difficile à saisir. L'impression s'impose souvent que c'est l'offre qui crée la demande et non l'inverse. Le public ne semble pas attendre de la bibliothèque des informations sur les problèmes de la vie courante. Quand il existe, le service de renseignements sert surtout à la documentation des élèves. On peut espérer que ce public qui connaît bien la

.../...

bibliothèque prendra l'habitude de l'utiliser à des fins d'information. Si les centres de documentation desservent une clientèle spécifique qui détermine l'orientation de leur action la bibliothèque publique a beaucoup plus de mal à se définir par rapport aux demandes d'une large population. Les besoins documentaires apparaissent beaucoup plus flous et il est difficile de susciter la venue de tous les publics potentiels.

II - LES METHODES DE TRAVAIL

Une véritable fonction de documentation ne peut être assurée que par une recherche constante de l'information qui est immédiatement mise en forme selon certaines méthodes, exploitée de façon active, emmagasinée, pour pouvoir ensuite être diffusée auprès des demandeurs. A notre niveau qui est, rappelons-le, celui de la stricte observation d'une situation et non une théorisation de la fonction documentaire, on peut distinguer deux plans. Celui du travail interne qui consiste à rechercher l'information et à la traiter, ceci autour de deux axes principaux : le dépouillement de périodiques et la constitution de dossiers documentaires. Le travail en service public constitue le second plan. Il vise à diffuser l'information, essentiellement par la poursuite d'une démarche de recherche documentaire. Tout organisme de documentation est amené, selon des modalités diverses, à suivre une chaîne documentaire en trois étapes : collecte, traitement et diffusion des documents. Dans un premier temps le bibliothécaire s'attache à dépouiller, indexer, traduire le contenu des documents qu'il s'est procuré en langage documentaire naturel ou artificiel. Dans un second moment, il remonte en sens inverse des termes d'une question, par le biais de ce langage, vers le contenu du document. La documentation oscille donc constamment entre deux pôles : le traitement de l'information et la recherche documentaire dans le seul but de relier le document et le lecteur.

A - LE TRAVAIL INTERNE

1 - Recherche de l'information :

La première facette du travail documentaire c'est la recherche des sources d'informations et surtout des supports d'informations. Bin sûr, une grande part de l'information arrive régulièrement au bibliothécaire par le canal des abonnements de périodiques. Mais si l'on veut assurer l'approvisionnement de dossiers il faut constamment demander de la documentation aux organismes susceptibles d'en envoyer. Le plus simple est de constituer un petit catalogue de ces organismes nationaux (ministères ...) ou régionaux (C.I.O, C.I.D.J., associations ...) publics ou privés et de leur demander l'envoi d'une documentation sur tel sujet ou tel problème qui les concerne.

La consultation de la liste en fin d'article permet de se rendre compte que toutes les formes d'organismes peuvent être concernées. Ambassades ou associations locales, archives départementales ou organisme de vacances, tout organisme public, toute association, toute grande entreprise disposent de documents pouvant intéresser une bibliothèque. Ces documents sont très divers : abonnements gratuits à la publication de l'organisme, rapport d'activité ou d'étude, petites monographies destinées à mieux faire connaître le domaine couvert par l'établissement, bibliographies, cartes, diapositives, affiches ...

Il ne suffit pas de localiser les sources habituels et potentiels^{1e} d'approvisionnement en documentation. Il faut s'informer sur les parutions de cette littérature qui échappe aux bibliographies et aux réseaux commerciaux. Les bibliothécaires de Massy utilisent avec profit la " Bibliographie sélective des publications officielles française ". Ce périodique est rédigé par un comité de rédaction auquel participe le département des publications officielles de la Bibliothèque Nationale, l'Institut National de la statistique, les services de documentation de l'Institut National des sciences politiques, la bibliothèque administrative de la ville de Paris et la bibliothèque de la

.../...

Direction de la Documentation française. Cette bibliographie bi-mensuelle recense selon un plan systématique des organismes tous les documents administratifs édités et pouvant être diffusés. Le bibliothécaire a plutôt l'habitude d'être largement informé sur les parutions. En documentation il devra être beaucoup plus actif et prospecter incessamment la production non commerciale. Surtout en ce qui concerne les organismes privés dont les publications ne sont pas recensées, un long travail de correspondance devra être assuré. Il faut écrire pour accuser réception des documents ou demander un complément de documentation. Selon les bibliothécaires ce n'est parfois qu'au bout de trois courriers que l'on reçoit des documents intéressants.

2 - L'EXPLOITATION DE L'INFORMATION :

La recherche de l'information n'a en elle même aucune valeur si elle n'est pas ensuite exploitée. En effet, l'information ne peut pas être utilisée directement sous sa forme brute par le public sans avoir été au préalable l'objet d'un traitement. Un document reçu ne peut pas être enregistré sous sa forme primaire et doit être transformé en produit secondaire afin de pouvoir être facilement mis en mémoire et interrogé. Les bibliothécaires s'attachent à analyser le document et à le traduire en résumés et en indices et / ou descripteurs.

A la bibliothèque de Massy deux méthodes complémentaires de traitement sont employées : l'exploitation directe de la documentation demandée à des organismes sous forme de dossiers par thèmes et l'exploitation des informations contenues dans les revues sous forme de dépouillement de périodiques.

a) les dossiers documentaires :

La constitution de dossiers avec les documents demandés à des organismes répond à la volonté de mettre rapidement à la disposition du public une grande masse d'information qu'il est difficile de structurer. Ce système de dossiers est un moyen souple de satisfaire plusieurs types de demandes : recherche d'une information précise et rapide, recherche d'une documentation sur un problème d'actualité ou recherche d'une iconographie souvent absente des livres.

La bibliothèque de Massy s'était orientée au départ vers l'élaboration de dossiers de presse, ce système qui reposait sur le découpage d'exemplaires appartenant en propre au personnel (les abonnements de la bibliothèque étant réservés à la conservation), sa mise à jour n'étant plus assurée régulièrement, cette orientation a été abandonnée, on a changé alors de moyens et d'optiques.

Le développement de sujets ne nécessitant pas ou peu d'actualisation comme, par exemple, les biographies d'écrivains a été favorisé. On a aussi encouragé la constitution de dossiers

.../...

ponctuels en liaison avec un grand sujet d'actualité (en lui donnant des limites chronologiques) ou avec une animation propre à la bibliothèque. C'est ainsi qu'ont été développés des études sur le Cambodge en 1980, sur la censure et sur l'informatique à l'occasion d'expositions.

Ne pouvant plus assurer ce lourd travail de dépouillement des quotidiens on a préféré alimenter ces dossiers avec de la documentation gratuite demandée à des organismes.

Une seule bibliothécaire assure le suivi de ces dossiers. Nous avons vu (cf. Chapitre sur la recherche de l'information) que la recherche des documents représente un travail assez lourd. Ces documents très divers (brochures, prospectus, dépliants, rapports, numéros spéciaux de revues, diapositives et parfois photocopies d'articles de presse) alimentent directement des boîtes d'archives ouvertes. Représentant les dossiers par thèmes ou par pays, celles-ci sont classées par ordre alphabétique de titres, en magasin. Cet accès ^{indirect} a été imposé par la grande surface disponible en magasin, le manque de place en salle de lecture et le désir de limiter les vols. Si la place le permettait on pourrait envisager un accès direct : en salle publique sur des rayonnages particuliers, ou avec le fonds d'ouvrages. Les dossiers sont évidemment signalés dans le catalogue alphabétique de matières. On pourrait aussi envisager d'établir une grande liste affichée à l'entrée de la salle de lecture.

L'intérêt des dossiers de presse est de présenter le même thème sous des angles et selon des opinions très divers, ce qui encourage une lecture critique. Le fait de s'approvisionner en grande partie auprès d'organismes publics ou privés représente un danger. Les organismes officiels étant généralement plus connus que les associations privées, on risque de trop favoriser ce point de vue officiel.

C'est au bibliothécaire de veiller à l'équilibre des sources d'approvisionnement afin de ne pas offrir une vue unilatérale, partielle et partiiale de la question. Selon les sujets il faudra compenser dans un sens ou dans l'autre. Par exemple, on essaiera de compléter les documents officiels émanant du ministère de la Défense par les brochures publiées par des mouvements pacifistes. Mais on pensera aussi à présenter dans le dossier Ecologie des

documents officiels exposant les luttes contre les pollutions. On ne peut constituer un dossier sur la vivisection uniquement avec des articles hostiles à cette pratique dès lors qu'elle est estimée nécessaire par certains scientifiques ...

Dans l'ensemble, les bibliothèques reçoivent beaucoup plus facilement les documents émanants d'organismes officiels que ceux publiés par des associations créées par opposition à certaines pratiques (peine de mort, service militaire, avortement, vivisection ...). L'équilibre entre ces deux sources est très fragile. Les bibliothécaires de Massy ^(Université) essayent d'informer les lecteurs sur l'orientation de certains dossiers. Mais on peut douter du poids de ce conseil oral face à des écrits catégoriques qui ne favorisent guère l'éveil à l'esprit critique et tendent au contraire à simplifier les problèmes. D'une façon générale, quel que soit leur mode de constitution, les dossiers donnent souvent une vision tronquée de la complexité des questions.

A titre d'exemple, voici le contenu d'un dossier consacré aux " Energies Nouvelles " :

- . Prospectus de " Total "
- . L'énergie aujourd'hui - Ministère de l'Education
- . La géothermie en France - Ministère de l'Industrie
- . Pompe à chaleur - E.D.F.
- . Energie solaire - E.D.F.
- . Les énergies nouvelles - E.D.F.
- . Article de presse - l'Humanité
- . Article sur l'énergie solaire - le Monde
- . Un numéro spécial de Science et vie - " Les Nouvelles sources d'énergie "
- . Energies libre ! - Centre de création industrielle - Centre G. Pompidou
- . Numéro spécial de la revue " Ecologie "
- . Un numéro de la revue " Nuisances et Environnement "
- . Numéro spécial de la revue " Le Sauvage "

On observe un certain équilibre apparent entre les

.../...

documents émanants de ministères, de l'E.D.F., d'organes de presse, et de revues écologiques. Mais cette équilibre est instable.

La " clientèle " d'une bibliothèque publique n'étant pas homogène on est parfois amené à distinguer des niveaux de consultation selon les documents rassemblés et les demandes du public. Par exemple, on a dû diviser le dossier " Energie " en deux parties : la première rassemblant des généralités sur les énergies afin de satisfaire les questions d'un public scolaire, la seconde réunissant des documents plus techniques destinés à un public averti.

Le choix des thèmes se fait selon les demandes du public, les documents reçus, l'évolution de l'actualité, les animations menées à la bibliothèque. Malgré cette diversité, on constate une certaine permanence des thèmes, dûe peut être à la stabilité des choix d'exposés. Lorsque l'actualité passe un problème sur le devant de la scène tel dossier sera rapidement alimenté, très consulté pour finalement être délaissé quelque temps plus tard. Les nombreuses manipulations, les vols contribuent aussi à cette " mouvance " des dossiers. On peut regretter à Massy l'absence d'enregistrement des documents reçus, ce qui allongerait il est vrai, le temps de constitution des dossiers. On peut imaginer aussi de photocopier les documents les plus intéressants afin de lutter contre les nombreuses disparitions.

Afin d'éviter que l'utilisateur ne se trouve un peu perdu devant une accumulation de documents non classés, une structuration des dossiers serait nécessaire. On pourrait répartir la matière du dossier dans des chemises, sous-chemises et établir, en tête du dossier, une table des matières tenue à jour. Cette organisation interne du dossier peut faciliter la recherche du lecteur. On peut aussi veiller plus facilement à l'équilibre des points de vue, détecter les disparitions.

Mais ce travail alourdirait la constitution des dossiers et risquerait de figer leur évolution. L'élaboration de sous-dossiers rend plus difficile l'intercalation de nouveaux documents. Surtout, une structure trop élaborée risque d'imposer au lecteur un plan préconçu pour son travail. Les jeunes, les lycéens con-

.../...

sultent facilement ces dossiers. Ils apprécient d'y trouver, déjà rassemblés, les documents dont ils ont besoin. L'un des grands intérêts pédagogiques des dossiers est d'obliger à sélectionner les documents pertinents, de les analyser, de les synthétiser et de les critiquer. Un plan trop précis à l'intérieur du dossier risque de casser cet gymnastique de l'esprit.

Mais nous abordons là l'aspect recherche documentaire en service public ...

b) Le dépouillement de périodiques :

L'utilisation des périodiques comme source d'information et de documentation repose avant tout sur le dépouillement régulier des exemplaires reçus, c'est le meilleur moyen de rentabiliser leur valeur documentaire. On traduit, selon les règles de l'indexation alphabétique de matières, le sujet de l'article en descripteurs qui, ajoutés au nom de l'auteur, au titre de l'article et aux références de la revue, constituent la notice de dépouillement. Chaque article sélectionné est ainsi représenté par une ou plusieurs fiches d'analyse dans le catalogue alphabétique de matières.

A Massy ni l'auteur ni le titre de l'article ne sont indiqués ce qui permet un dépouillement rapide. Comme l'on a constitué un véritable catalogue de fiches où ne figure que le titre du périodique, on peut très rapidement taper les mots-matières, le numéro de la revue et sa date. Cette rapidité se réalise évidemment au détriment de la richesse informationnelle, le titre des articles est souvent un complément appréciable d'information. Ces fiches, de couleur jaune, sont incluses avec les fiches blanches des ouvrages dans le catalogue de matières de la salle de lecture permettant ainsi une recherche unique périodiques/livres.

Actuellement deux bibliothécaires se partagent le dépouillement d'une soixantaine de revues, en général des mensuels (quotidiens et hebdomadaires sont souvent exclus). Une bibliothécaire de la salle pédagogique s'occupe des revues professionnelles, une bibliothécaire de la salle de lecture suit une quarantaine de revues diverses. Certaines personnes des autres sections y participent mais de façon moins continue, Vu le

.../...

nombre assez élevé de périodiques retenus, une troisième personne pourrait dans la mesure de l'idéal contribuer au dépouillement.

L'établissement d'un ordre de priorités pour les périodiques à traiter facilite le travail de dépouillement. Certaines revues très riches en information comme les Cahiers français, les Notes et études documentaires, les Dossiers et documents du Monde sont dépouillées dès leur arrivée. D'autres revues comme Architecture d'aujourd'hui ou Connaissance des Arts ne nécessitent pas un traitement immédiat. D'une façon générale, on s'attache à traiter plus rapidement les supports de l'information générale que les revues spécialisées.

On ne rédige pas actuellement de résumés ni d'analyses des articles dépouillés. On peut imaginer la rédaction sur la fiche de dépouillement de quelques lignes sur le contenu de l'article, mais si ce travail supplémentaire enrichit le service rendu il nécessite des moyens accrus en personnel.

Le traitement de l'information documentaire implique toujours le recours aux catalogues. Il peut constituer en soi un effort auquel tous les lecteurs ne sont pas habitués et donc un léger frein à la diffusion de l'information. N'étant pas toujours prêts à sélectionner et à noter les références documentaires les utilisateurs demandent souvent une intervention des bibliothécaires.

Une politique active en matière de dépouillement, bute toujours un jour ou l'autre sur le problème de la croissance du nombre de fiches. Ce développement entraîne un alourdissement des fichiers dont le maniement devient beaucoup plus difficile. La mise à jour d'un tel catalogue représente un travail délicat et laborieux mais la conservation des références et des périodiques anciens devient aussi, avec le temps, une charge importante.

Le dépouillement exige avant tout de la continuité : continuité au niveau des périodiques choisis pour être traités, On préférera dresser une liste limitée de titres mais régulièrement dépouillée qu'une liste trop longue pour être vraiment suivie. Continuité au niveau de la sélection des articles, Vu l'accumulation rapide des fiches et leur rapide dévaluation dans le temps il semble important de sélectionner uniquement les articles de fonds les plus pertinents.

Continuité aussi au niveau du choix des mots-matières. Massy, n'a pas constitué un catalogue de mots-matières et le projet de suivre celui de la B.P.I. a été abandonné. Une certaine continuité est toujours assurée par la vérification régulière des choix opérés en consultant le catalogue de matières, mais elle est longue, laborieuse et incertaine. La continuité et l'unité de l'indexation matière étant très difficile à atteindre, l'idéal serait d'élaborer pour les bibliothèques publiques le même thesaurus qui soit suivi et interrogé par ordinateur.

Le dépouillement de périodiques n'a de valeur que s'il est à la fois rapide et continu sur une longue période. Il représente certainement une économie au niveau financier des achats de livres. Il est un moyen économique, malgré les frais des abonnements, d'assurer une fonction documentaire. Mais c'est une opération qui demande des moyens en personnel. Au niveau du travail c'est une charge qui crée des obligations. Parmi ces obligations on peut citer la nécessité d'assurer la conservation des périodiques et d'organiser le partage et le suivi du travail d'une façon cohérente. Le traitement des périodiques doit donc faire l'objet d'une politique suivie et non de décisions ponctuelles et fragmentaires.

Cette politique interne à la bibliothèque pourrait être envisagée au niveau de plusieurs organismes. Les bibliothèques publiques traitant à peu près les mêmes revues : Science et Avenir, l'Histoire, le Magazine littéraire ... on peut imaginer un dépouillement ou centralisé par un seul organisme ou partagé par exemple entre les bibliothèques d'une même région ?

Un organisme centrale travaillant sur une sélection de cent ou deux cents titres ne devrait pas mobiliser des moyens très importants. L'utilisation d'un support informatique permettrait d'assurer cette tâche le plus rapidement possible. On pourrait créer à la Direction du Livre un service analogue à celui du C.N.D.P. (Centre National de Documentation Pédagogique) qui envoie aux C.D.I. des plaques de fiches de dépouillement. Ces plaques réunissent quatre notices qui présentent, outre les références habituelles, un résumé de l'article et son index C.D.U, il suffit donc de rajouter les mots-matières.

.../...

B - TRAVAIL EN SERVICE PUBLIC

1 - LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :

La recherche documentaire permet de passer de la question posée par l'utilisateur aux documents susceptibles de répondre à sa demande. Ce trajet documentaire nécessite une certaine connaissance bibliographique et l'établissement d'une stratégie de recherche.

Il faut allier à une bonne connaissance de l'utilisation des outils bibliographiques, des domaines concernés, de leur cadre de classement et de leur index, une bonne connaissance du fonds et des collections. On met en jeu sa propre culture générale qui est employée à la recherche documentaire et s'enrichit aussi par ce travail.

Ces connaissances sont au service d'une stratégie de recherche qui allie à une certaine démarche méthodologique une part d'intuition. Il faut toujours faire préciser par le lecteur l'orientation de sa question dont il faut ensuite définir les termes. Les encyclopédies générales servent alors à préciser le champ de la question et les mots-matières qu'elle recouvre. Une fois la demande éclaircie, circonscrite, " débroussaillée ", la recherche précise de références peut s'appuyer sur trois supports : le catalogue alphabétique de matières, les bibliographies de dépouillement de périodiques et les index de revues. Finalement, le renvoi à d'autres organismes documentaires s'imposera dans certains cas.

Au départ, le lecteur pose oralement une question. Le premier point consiste à lui faire préciser le sens de sa demande. Un problème de communication peut orienter la recherche vers une fausse direction. Ainsi lorsqu'un lecteur demanda une documentation sur les " matamores ", on rechercha des renseignements sur les " matadores ". D'une façon générale, les lecteurs ne savent pas clairement exposer leur demande, soit ils l'incluent dans un ensemble trop vaste soit ils la restreignent trop en n'interrogeant que sur un point précis.

On a parfois du mal à cerner une question. En fait, la

.../...

question du lecteur entraîne le bibliothécaire à lui en poser en retour plusieurs. Que veut-il exactement ? Pourquoi mène-t-il cette recherche ? Un certain nombre de lycéens venant chercher une documentation pour une dissertation de français ou de philosophie doivent être renvoyés à un effort de réflexion personnelle. On essaiera de déterminer les raisons qui motivent une recherche, examen ? exposé ? rapport ? Des précisions sur le lecteur, sur la nature de son travail et sur le cadre de sa recherche sont souvent nécessaires. On ne communique pas les mêmes documents à l'élève de sixième, à l'étudiant ou à celui qui prépare ses vacances. On aura intérêt à faire préciser aussi quelle orientation il entend donner à sa question. Veut-il faire une étude historique ? Préfère-t-il se limiter à une période, à un pays ou à un domaine précis ? Veut-il aborder les aspects purement techniques du problème ?

Il est souvent intéressant de faire préciser l'importance, l'étendue que le lecteur souhaite donner au renseignement demandé. Préfère-t-il un article succinct ou une étude en profondeur ? Cette première étape consiste donc à définir et à orienter la question. Ce travail doit être poursuivi par la consultation d'un (ou plusieurs) dictionnaire afin d'en définir les termes. (cf. l'article consacré aux ouvrages généraux). Cette approche doit être souvent complétée par la consultation d'une (ou plusieurs) encyclopédie générale qui permet ainsi de circonscrire le champ de la question.

Un grand nombre de jeunes lecteurs (entre 11 et 14 ans) se limiteront à l'utilisation de ces ouvrages qui, comme la Grande Encyclopédie Larousse ou l'Alpha Encyclopédie, suffisent à répondre à leur demande. Ces jeunes doivent être souvent renvoyés en Section Jeunesse où ils pourront trouver des dossiers accessibles. Généralement il savent beaucoup mieux utiliser les index des encyclopédies et le catalogue de matières que des lecteurs plus âgés.

Le recours aux encyclopédies générales servira aux autres lecteurs à préciser la perspective de leur question. L'Encyclopædia Universalis par exemple, aidera à fixer les " coréllats " et les différents mots-clefs pouvant couvrir la question.

.../...

On s'emploiera en particulier à déterminer s'il vaut mieux limiter la question ou l'élargir. Le choix reste souvent possible entre aller au plus précis et suggérer toutes les implications souvent non perçues au départ par le lecteur. Tout en lui proposant le choix entre ces deux éventualités on tâchera d'éviter qu'il ne se perde dans les détails des questions secondaires ou dans des perspectives trop vastes.

Une fois ce travail préparatoire réalisé, on peut rechercher des références de documents dans le catalogue alphabétique de matières, dans les bibliographies de dépouillement de périodiques et dans les index établis par les revues. Cette triple recherche s'impose souvent car les domaines couverts et les délais de parution de ces instruments bibliographiques ne sont pas identiques et se complètent. Si le catalogue de la bibliothèque offre un dépouillement plus récent, les bibliographies recensent des quotidiens et des hebdomadaires d'actualité non traités à Massy.

Dans le cas optimum on suggérera la consultation d'une encyclopédie spécialisée et d'une monographie qui pourront être actualisés par un dossier documentaire et des articles de périodiques. Dans la pratique le choix est rarement possible entre ces quatre supports. Certains sujets ne sont abordés que dans l'un ou dans l'autre, certains lecteurs décident eux-mêmes de se limiter à un seul type de document. Certains préfèrent les encyclopédies, d'autres les dossiers.

Bibliographies de dépouillement de périodiques :

La bibliothèque de Massy utilise deux types de bibliographies de dépouillement de périodiques : France-Actualité et Frenchperiodical index (Repertoriex).

France-Actualité : index de la presse écrite française est une véritable banque d'informations qui publie chaque mois un index du Monde, du Figaro, de l'Humanité, du Matin, du Monde diplomatique, du Point et du Nouvel Observateur. Une refonte annuelle cumule les deux sections mensuelles, la section analytique qui donne, sous des mots-descripteurs, les références de l'article et un numéro de notice renvoyant à la section chronologique qui

.../...

offre un résumé de l'article. Mis à part son prix élevé (environ 2 000 Francs) on signalera que la société éditrice MICROFOR étant en procès avec " Le Monde ", a dû cesser ses publications depuis juin 1981. Si sa parution reprend, France-Actualité redeviendra la seule bibliographie courante de dépouillement.

Ces volumes, laissés à la disposition du public, étaient le seul moyen d'effectuer une recherche diversifiée sur l'actualité. Son utilisation à Massy est fortement dominée par la recherche d'articles du " Monde ". Pour des recherches rétrospectives, la bibliothèque utilise également Répertoirex. Avec un an de décalage, il présente dans un volume unique et sous un classement alphabétique de mots-sujets le titre, le nom de la revue, la date et les pages de l'article retenu. On n'y trouve ni le nom de l'auteur ni un résumé mais le nombre de titres s'étend chaque année. En 1981 il traitait : Bibliothèque de travail 2, Connaissance des arts, Cahiers français, le Courrier de l'Unesco, les Dossiers et documents du Monde, la Documentation Photographique, l'Express, Géo, l'Histoire, Jeune Afrique, le Monde diplomatique, le Monde de l'éducation, Notes et études documentaires, le Nouvel Observateur, Notre Temps, Phosphore, Paris-Match, le Point, Sciences et Avenir, Textes et documents pour la classe, l'Expansion.

Tout en étant vendu à un prix modique (environ 200 Francs) cet ouvrage doit encore étendre le nombre des revues dépouillées pour l'index 1981.

Il faut également signaler une autre bibliographie réalisée par des bibliothécaires québécois : Périodex, Tous les deux mois elle présente, sous un classement alphabétique de descripteurs le dépouillement de quatre-vingt-dix revues françaises. Elle propose une analyse signalétique des articles et dispose d'une refonte annuelle. Son choix très diversifié de périodiques devrait lui assurer une grande diffusion en bibliothèque publique. Conçus pour répondre aux besoins d'un public canadien ou américain ces ouvrages peuvent révéler une légère distorsion avec les préoccupations d'un public français, ils soulignent surtout le retard pris en France en la matière, d'autant plus que ce sont des instruments très utiles en bibliothèque publique.

.../...

Les index de revues :

La constitution de dossiers regroupant les index annuels édités par certaines revues est un moyen économique d'accroître l'emploi des périodiques. Ces dossiers s'élaborent généralement aux mois de janvier-février pour l'année précédent en détachant ou en photocopiant l'index original. A Massy des chemises classées alphabétiquement au nom de la revue rassemblent ces index selon un sous-classement chronologique.

Ces index souvent un peu sommaires, quelquefois moins développés que le dépouillement sur fiches peuvent rendre des services pour la recherche documentaire, en particulier pour les périodiques non traités tels que Problèmes économiques et le Monde diplomatique. Ils imposent une recherche éclatée au nom de chaque revue et à chaque année. Leur parution obligeant d'attendre environ une année ils ne peuvent dispenser du dépouillement pour certaines revues (par exemple, La Recherche) dont le traitement s'impose immédiatement. Là aussi il faudrait définir une politique précise et déterminer les revues à traiter rapidement et celles qui peuvent attendre la parution d'un index.

Ces dossiers d'index sont surtout utiles dans les bibliothèques qui n'assurent aucun dépouillement. A Massy, ils complètent utilement par leur exhaustivité les bibliographies, de dépouillement de périodiques qui sont généralement sélectives.

Si de nombreux périodiques, essentiellement des mensuels publient maintenant des index systématiques annuels rien n'est fait dans la presse quotidienne d'information générale, pour le dépouillement courant de la production. En ce domaine les périodiques français accusent un fort retard, Seul le journal " Le Monde " a entrepris la rédaction d'index analytiques, très complets mais purement retrospectifs. Seules les années 1944/45, 46, 47, 48, 49, 50, 58, 65, 66, 67 et 68 sont couvertes. On peut s'étonner qu'un journal comme Le Monde n'est pas lancé un programme d'automatisation comparable à celui du " New-York Times " (voir à ce sujet Problèmes politiques et sociaux - n° 321 - 14 octobre 1977). Ce journal a automatisé ses archives constituant ainsi une véritable banque d'informations. De nombreux particuliers à la suite de la Bibliothèque du Congrès se sont abonnés

.../...

à cette banque. Après avoir tapé une question selon des mots-clefs on reçoit le nombre d'articles du New-York Times qui y répondent (depuis 1969), après quoi on peut consulter des résumés de ces articles.

La concurrence de France-Actualité devrait inciter Le Monde à développer sa propre banque d'information. Le service de documentation du journal préparant actuellement l'automatisation de son fonds la publication d'index courants peut être attendue. Le fonds de la bibliothèque étant forcément limité l'orientation des lecteurs vers d'autres organismes s'imposera souvent. Faute de catalogue collectif de périodiques français aucun travail précis de localisation n'est possible et l'on se contentera de rechercher l'organisme qui " devrait " posséder tel périodique ou un dossier sur tel sujet.

Ce travail d'orientation devrait déboucher naturellement sur la coopération, surtout au niveau régional, entre bibliothèques et centres de documentation. Cette coopération pourrait s'exercer en matière d'acquisitions et aboutir à un catalogue collectif des outils de références et de périodiques. Cette orientation des lecteurs est une fonction importante du service de références. Les annuaires d'adresses présentés précédemment sont très utilisés. En plus des répertoires recensés on peut citer le " Guide des centres d'information et de documentation de l'administration française " édité par la Documentation française et l'ouvrage réalisé par la Bibliothèque Nationale : " Bibliothèques spécialisées de Paris et de la région parisienne ".

Dans la pratique, la constitution d'un petit fichier d'adresses, regroupant les références des centres de documentation locaux (B.U., archives, C.I.O., bibliothèques spécialisées, associations, musées, C.I.D.J. ...) rend beaucoup service. Certaines demandes très précises nécessitent un renvoi immédiat à un organisme spécialisé. Ainsi une question sur des photographies de Massy au XIXe siècle entraîne une orientation vers l'Association des Amis du Vieux Massy, une question sur le folklore aboutit à un renvoi vers le Musée des arts et traditions populaires.

On peut dresser une liste sélective des principaux organis-

.../...

mes auxquels, on fait référence le plus souvent :

- Observatoire économique de l'INSEE - (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques)
(un par régions)

- Bibliothèque de la chambre de Commerce

- Centre de documentation scientifique et technique du

CNRS

25, rue du Retrait - 75020 - Tel : 358-35-59

- Centre de documentation économique et budgétaire
(Ministère de l'économie et du budget)

182, rue St Honoré - Paris - Tel : 260-33-00

- Bibliothèque de la Documentation française

29, Quai Voltaire - Paris - 75007 Tel : 261-50-10

- Service de documentation du " Monde "

5, rue des Italiens - Paris - Tel : 770-35-51

(de 13h à 16h30)

- Bibliothèque municipale de Versailles

(dépouille depuis 1920 environ 300 périodiques)

5, rue de l'Indépendance américaine

78000 Versailles Tel : 950-09-50

Les orientations les plus nombreuses s'effectuent vers la Documentation française et le service de documentation du Monde. La Documentation française tient à jour environ 8 000 dossiers de presse consacrés aux problèmes économiques, politiques et sociaux. On distingue les dossiers sur les questions internationales et sur les pays étrangers consultables à la bibliothèque de la D.F. et les dossiers de presse concernant la France consultables au service Questions-Réponses de la B.I.P.A. (sur place, par téléphone ou par correspondance). La B.I.P.A. est également interrogeable directement à l'aide d'un terminal d'ordinateur. De plus, 2 500 périodiques peuvent être consultés à la bibliothèque de la D.F.

.../...

Par courrier, par téléphone ou sur place (après rendez-vous) il est possible d'avoir accès aux numéros anciens du Monde et aux dossiers biographiques, par pays et par matières du centre de documentation du journal.

2 - LE RECOURS A L'INFORMATIQUE :

De nombreux centres de documentation, notamment les bibliothèques universitaires s'équipent en terminaux d'ordinateur afin de pouvoir interroger des bases ou des banques de données. Pour l'instant, seule la B.P.I., parmi les bibliothèques publiques, expérimente cette utilisation de la documentation automatisée. Elle interroge essentiellement cinq fichiers : la B.I.P.A., Isis (base bibliographique de la chambre de Commerce et d'industrie de Paris), Francis/H (base du C.N.R.S. pour les sciences humaines), Francis/S (pour les sciences sociales) et Pascal (pour la physique, chimie et biologie).

Ces fichiers recouvrent à peu près les organismes auxquels les lecteurs sont renvoyés. On pourrait aussi s'abonner à la banque d'information de France-Actualité. Le développement de l'interrogation de bases de données bibliographiques permettant aux bibliothèques publiques d'accroître leur fonction documentaire. L'informatique ne représente pas un but en soi mais le moyen d'améliorer le service de documentation. Il permet surtout l'accès très rapide à une masse considérable de références bibliographiques et dans certains cas aux textes eux-mêmes. Rappelons seulement que l'automatisation de la documentation accroît la demande de documents.

Fournir au lecteur de nombreuses références implique un effort pour lui procurer les textes correspondants. Si on développe en capacité et rapidité l'accès aux références bibliographiques il faut en même temps développer l'accès aux documents. Cela impose une autre politique du prêt inter-bibliothèques. Il faudrait aussi développer la constitution de base ou de banque de données orientées vers l'information générale et accessibles au grand public. L'expérience de F.I.L (France-Info-Loisirs), banque de données, gratuite, consacrée aux vacances est intéressante à

suivre. La lecture publique impose que l'interrogation soit, pour l'usager gratuite ou presque.

Mais le grand développement probable de ces fichiers orientés vers l'information pratique (météorologie, cours de la Bourse, guides touristiques, marché de l'immobilier ...) devrait permettre, à plus ou moins long terme, à tout utilisateur d'interroger à domicile le développement de la télématique domestique risque de remettre en cause le rôle d'information des bibliothèques, en s'équipant rapidement avant les particuliers, les bibliothèques pourraient utiliser l'ordinateur comme pôle d'attraction.

Pour être complète la fonction documentaire doit satisfaire encore trois conditions : le contrôle d'efficacité, la diffusion et la recherche de feed-back de l'information. La grande diversité du public et de ses demandes ne semble pas favoriser le développement de ces trois points qui font partie intégrante de la fonction documentaire. La diffusion de l'information prendra rarement la forme de bulletins, la bibliothèque publique ne visant ni un type particulier de lecteurs ni une catégorie précise de documents. On préférera redistribuer toute une masse d'informations courantes, notamment sur les activités locales, sous forme d'affichages sur des panneaux muraux ou sur une colonne Morriss.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité de l'information. On s'attachera à déterminer les causes de " parasites " en questionnant les usagers. L'information est elle arrivée trop tard ? Est-elle trop déformée ? Ou pas assez élaborée ? Est-elle d'une lecture trop difficiles ?

Enfin, la diffusion de l'information prend toute sa valeur quand elle s'exerce dans les deux sens. On suggère aux lecteurs de participer à l'information des bibliothécaires et des autres usagers.

En fait, la recherche documentaire amène le bibliothécaire à remplir une véritable mission pédagogique. En aidant le lecteur à se documenter il lui montre souvent toute la démarche bibliographique de recherche. Essayer de mener une recherche le plus rapidement et le plus efficacement possible est en soi stérile si on n'associe pas le lecteur aux étapes de la recherche, si on ne lui montre pas qu'il y a une démarche à suivre. Il faudrait

.../...

consacrer du temps et de l'énergie pour lui montrer comment préciser une question, utiliser les catalogues, manier les encyclopédies, se servir des index, sélectionner les documents.

Le bibliothécaire peut lui indiquer comment analyser, synthétiser et critiquer les documents qu'il se procure. Cette phase de travail est la plus personnelle au lecteur, théoriquement elle échappe au bibliothécaire. Dans la pratique de nombreux usagers se sentent un peu perdus face à la masse de documents et le bibliothécaire doit intervenir non pour faire son travail mais pour lui apprendre à trier les informations qui correspondent à la question, au sujet traité.

Ce rôle pédagogique ne peut être que bénéfique étant donné que l'homme d'aujourd'hui est submergé quotidiennement par une masse d'informations. Non en une seule fois mais par répétitions en expliquant toute la stratégie de recherche de documents on peut apprendre au lecteur comment assumer lui-même une recherche, se documenter.

C'est uniquement par ce travail d'apprentissage, par cette initiation pédagogique que le travail du bibliothécaire prend son sens.

CONCLUSIONS :

La première partie de cette étude a montré comment une théorie assez précise de la fonction documentaire en bibliothèque publique a pris forme entre 1910 et 1982.

Cette théorie articulée autour de deux pivots : l'information et la documentation générales impose deux conditions pour se réaliser : des moyens et des méthodes de travail.

La fonction documentaire nécessite des moyens (un vaste local de consultation, un magasin, un personnel formé, un équipement spécifique, un fonds constamment remis à jour) qui représentent un investissement régulier. Elle suppose aussi une certaine organisation du travail et certaines méthodes d'actions. A l'opposé de l'improvisation, elle correspond à une politique.

Ce travail, structuré autour de deux centres : la recherche de l'information et son exploitation, amène le bibliothécaire à assurer lors de la recherche documentaire une véritable mission pédagogique. La documentation renouvelle le métier de bibliothécaire et l'enrichit par le dialogue constant avec le public. Le développement de la fonction documentaire ne correspond pas seulement au désir de faciliter l'accès du grand public à l'information. Il débouche sur trois " rivages ". La documentation est en fait un moyen à triple buts : enraciner la bibliothèque dans la collectivité qu'elle dessert, créer un pôle d'attraction pour toutes les catégories de public, dynamiser la bibliothèque et le travail des bibliothécaires.

La documentation permet le développement des contacts avec le public et une meilleure intégration de la bibliothèque dans la population. Elle représente toujours beaucoup de travail mais un travail actif et valorisant.

Dans le cadre précis de la bibliothèque de Massy on peut regretter une nette orientation vers la documentation scolaire. Mais le développement des fonctions d'information générale du grand public impliquerait un accroissement notable des moyens. Cet investissement pourrait notamment assurer à la salle de lecture son indépendance vis à vis de la salle de prêt à laquelle elle est étroitement liée. Tout en favorisant ses relations

.../...

avec le service des périodiques, la section jeunesse et la salle pédagogique qui assurent également une fonction d'information et de documentation, il me semble souhaitable d'en faire un service autonome disposant de son propre personnel, de son budget et d'une organisation spécifique.

Il serait dommage de limiter le rôle des bibliothèques publiques à une simple dialectique conservation-animation et d'écarter la documentation. Le recours à l'interrogation de bases/banques de données non spécialisées devrait très prochainement permettre aux bibliothèques publiques d'asseoir avec force cette mission qui correspond aux besoins croissants d'information ressenties par tous les publics. Si on n'essaye pas de combler le retard accumulé depuis un siècle par un rapport aux bibliothèques anglo-saxonnes, en particulier par le recours aux moyens informatiques on risque d'amputer les bibliothèques publiques d'une part importante de leur mission.

- 14974** POLOGNE NEGOCIATIONS AU COUP PAR COUP APRES LA VAGUE DE GREVES DU WEEK-END (PAR BERNARD MARGUERITE)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 3, COL 1, ART 3
L'AUGMENTATION DE CERTAINS PRIX DE LA VIANDE N'A D'AILLEURS ETE QUE LA GOUTTE D'EAU QUI A FAIT DEBORDER LE VASE ELLE EST SURVENUE JUSTE APRES LE CHANGEMENT DES NORMES DE TRAVAIL MARQUE NOTAMMENT PAR LA LIMITATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES
- 14975** PROBLEME NO 1 POUR REAGAN: SE CHOISIR UN BON COLISTIER. CONVENTION REPUBLICAINE (PAR CHARLES LAMBROSCHINI)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 3, COL 6, ART 1
LES PREFERENCES DE REAGAN ALIAIENT A PAUL LAXALT, SENATEUR DU NEVADA, REAGAN A BESOIN D'UN SECOND QUI FASSE FIGURE DE MODERE, DE CE POINT DE VUE, LE PRETENDANT LE PLUS UTILE SERAIT GEORGE BUSH
- 14976** GALLEY (MINISTRE R P R) POUR UN SECOND MANDAT DE GISCARD / 1 PHOTO
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 4, COL 3, ART 1
L'OEUVRE QU'IL A ACCOMPLIE LE ROLE QU'IL TIEN, LA PLACE QU'IL OCCUPE EN FRANCE ET DANS LE MONDE ALORS QUE LES PERILS MONTENT A L'HORIZON RENCONTRENT MON ADHESION TOTALE
- 14977** DECENNIE DE LA FEMME BILAN ET PERSPECTIVES A MI-PARCOURS CONFERENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES (PAR JANINE FROSSARD)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 4, COL 6, ART 1
QUELS PROGRES ONT ETE ACCOMPLIS DEPUIS 1975 EN FAVEUR DES FEMMES? CE SERA UN DES SUJETS D'ETUDE DE LA CONFERENCE, QUI EXAMINERA LE PROGRAMME D'ACTION, PRINCIPALEMENT ORIENTE SUR L'EMPLOI, LA SANTE ET L'EDUCATION, PREVU POUR LES CINQ ANNEES A VENIR
- 14978** ETATS-UNIS L'AUTOMOBILE DEVIENT UN ENJEU ELECTORAL (PAR YVES GUIHANNÉC)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 5, COL 1, ART 1
C'EST A DETROIT, QUE CARTER AVAIT CHOISI D'ANNONCER SON PLAN DE SOUTIEN A CE SECTEUR OU LE CHOMAGE ATTEINT, AUJOURD'HUI, 40% DE LA MAIN-D'OEUVRE, C'EST A DETROIT, AUSSI, QUE REAGAN A PRIS POSITION SUR LE MEME SUJET.
- 14979** L'EUROPE GRELOTTE SOUS LA PLUIE: PREVISIONS PESSIMISTES POUR LES JOURS A VENIR (PAR JEAN-PAUL CROIZE)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 6, COL 1, ART 1
CELA TOURNE A LA CALAMITE, LA DERNIERE JOURNEE DE VERITABLE BEAU TEMPS SEC... ET CHAUD QU'AIT CONNU NOTRE PAYS REMONTE AU 14 JUIN DEPUIS, SEUL LE MIDI JOUIT DU SOLEIL DE TEMPS A AUTRE, ENTRE DEUX PERIODES ORAGEUSES.
- 14980** "L'ETALEMENT DES HORAIRES A REDUIT L'ABSENTEISME": JEAN-CLAUDE COLLI (PAR MICHELE BIETRY)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 6, COL 6, ART 1
DEPUIS 1976 ON ESTIME QUE TROIS MILLIONS DE TRAVAILLEURS SUPPLEMENTAIRES BENEFICIENT D'UNE LIBERATION DANS LE CHOIX DE LEURS CONGES LA CHUTE D'ACTIVITE DES ENTREPRISES FRANCAISES EN JUILLET ET AOUT FAIT PERDRE 30 MILLIARDS DE FRANCS A L'ECONOMIE NATIONALE
- 14981** REORIENTATION DES EGLISES LATINO-AMERICAINES. BILAN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II (PAR JEAN BOURDARIAS)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 7, COL 1, ART 1
*DANS SA DOCTRINE SOCIALE A AJOUTE JEAN PAUL II L'EGLISE NE PROPOSE PAS UN MODELE POLITIQUE ELLE MONTRE LA VOIE ET OFFRE DES PRINCIPES *
- 14982** MGR ELCHINGER DENONCE "LE CLIMAT MALSAIN DE NOTRE SOCIETE"
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 7, COL 1, ART 2
*TANDIS QU'ON ELARGIT LES PROMESSES DE BIEN-ETRE ET DE PROGRES S'OPERE EN FRANCE ET AILLEURS UNE FORMIDABLE DESINTEGRATION DE CE QUI FAIT LE NOYAU DE LA VIE CONSCIENTE ET SPIRITUELLE DE L'HOMME, LA PERSONNE HUMAINE EST AGRESSEE DANS SA STRUCTURE MENTALE ET ETHNIQUE *
- 14983** MERCI, MONSIEUR LIEBERMANN. SPLENDEURS ET CONTRAINTES D'UN SEPPENNAT A L'OPERA DE PARIS / 1 PHOTO (PAR JACQUES DOUCÉLIN)
LE FIGARO, 14 JUIL 1980, P 14, COL 1, ART 1
ROLF LIEBERMANN REMETTAIT A SON EDITEUR LE MANUSCRIT DE SON TESTAMENT PARISIEN "EN PASSANT PAR PARIS", CES SEPT ANNEES DE VACHES GRASSES POUR LES AFICIONADOS DU BEL CANTO, QUI ONT EMPLE A PLUS DE 100% L'OPERA ONT VU EN REALITE SE DEVELOPPER UNE LUTTE HOMERIQUE, INEXPIABLE ENTRE LE PATRON ET LES FONCTIONNAIRES
- 14984** EN PLEINE GRANDEUR (EDITORIAL DE RENE ANDRIEU)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 1, COL 1, ART 3
LES JEUX OLYMPIQUES S'OUVRONT DANS LA CAPITALE SOVIETIQUE AVEC LA PARTICIPATION DES ATHLETES FRANCAIS SI LES ETATS-UNIS, LA RFA, LE JAPON FIGURENT PARMI LES PRINCIPAUX PAYS BOYCOTTEURS - SOUVENT CONTRE LA

- 14984 (suite)**
VOLONTE DE LEURS ATHLETES - IL EST CARACTERISTIQUE QU'EN EUROPE SEULE LA RFA FERA DEFECTION AVEC LE LICHTENSTEIN ET MONACO
- 14985** UN NOUVEAU SUPPORTER POUR GISCARD D'ESTAING LE MINISTRE RPH GALLEY SE DECLARE EN SA FAVEUR PRESIDENTIELLES (PAR MAGALI JAUFFRE)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 4, COL 1, ART 2
M GALLEY QUI SEMBLAIT VOULOIR JUSQU'A PRESENT SOUTENIR M DEBRE DE CONCERT AVEC MM GUICHARD REYNACHET LANGUILLIOT DENONCE MAINTENANT "LA MULTIPLICITE DES CANDIDATURES AU SEIN DE LA MAJORITE"
- 14986** SIM DA E JUNG ET D'AUTRES DEMOCRATES DEVAIENT LES TRIBUNAUX MILITAIRES, COREE DU SUD / 1 PHOTO (PAR JACK DILLAN)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 4, COL 4, ART 1
LES PROCES VONT RECOMMENCER A SEOUL POUR COMPLETER LA BESOGNE COMMENCEE LE 17 MAI ET POURSUIVI PAR LES TUEES DE KWANGJU, LE COMMANDEMENT DE LA CO-MARTIALE A INDIQUE QUE 37 DIRIGEANTS DU MOUVEMENT DEMOCRATIQUE ALLIENT ETRE TRADUITS DEVAINT LES TRIBUNAUX MILITAIRES
- 14987** LA BOMBE A NEUTRONS OUVRE T-ELLE A LA RFA L'ACCES A L'ARMEEMENT NUCLEAIRE? LA "PRAYDA" EXPRIME LES PREOCCUPATIONS DE L'URSS APRES LES ENTRETIENS GISCARD-SCHMIDT (PAR JEAN GEORGE)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 5, COL 1, ART 1
LE CARACTERE CONTRADICTOIRE ET DANGEREUX DES RECENTS ENTRETIENS GISCARD-SCHMIDT A ETE NOTE PAR LA "PRAYDA" COMME TOUS LES JOURNAUX SOVIETIQUES, ELLE RAPPELE QUE LES DEUX HOMMES SE SONT DECLARES PARTISANS DE LA DETENTE ET DES RAPPORTS EST-OUEST
- 14988** LES "CLUBS OUVRIERS" ANIMENT LES DEBATS DANS LES ENTREPRISES POLOGNE (PAR JACQUES DIMÉ)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 5, COL 3, ART 1
DIRE LA REALITE AU PAYS EST UNE FORMULE QUE L'ON ENTEND BAUCOUP EN POLOGNE DIRE LA REALITE, C'EST BIEN SUR, EVOQUER LES PROBLEMES ECONOMIQUES MAIS C'EST EGALEMENT EVOQUER LA PROGRESSION CONTINUE SI L'INDICE DU COUT DE LA VIE A AUGMENTE DE FIN 1975 A FIN 1979 DE 27,2%. LES SALAIRES ONT DANS LE MEME TEMPS PROGRESSE DE 33,4%
- 14989** LE FEU DE L'AMITIE MEMOIRES (PAR ARNAUD SPIRE)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 5, COL 6, ART 1
NE POUR NAITRE DE PABLO NEKUDA, CES DERNIERS ECRITS DE PABLO NEKUDA CONFIRMENT QU'IL EST L'UN DES PORTE-VOIX DE NOTRE TEMPS, CELUI DES REVOLUTIONS, LE PORTE-PAROLE D'UN PEUPLE DONT ON N'EST PAS PARVENU A ARRACHER LA LANGUE
- 14990** VACANCES THONQUEES. LE TEMPS DES CONGES (PAR JACQUELINE ROZ-MAURETTE)
L'HUMANITE, 14 JUIL 1980, P 8, COL 2, ART 1
LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SE DESOLENT SELON UNE ENQUETE EFFECTUEE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS UN TIERS DES PERSONNES INTERROGEEES SUR LE LITTORAL TROUVENT QUE LE MOIS DE JUIN A ETE FRANCHEMENT MEDIOCRE UN AUTRE TIERS ESTIME QU'IL FUT MOYEN
- 14991** LE 14 JUILLET UNE FETE CENTENAIRE
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 2, COL 2, ART 1
LE CENTIEME ANNIVERSAIRE SERA CELEBRE A PARIS ET DANS TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE IL Y A 191 ANS, LE PEUPLE DE LA CAPITALE TRENAIT LA BASTILLE A PARIS, DES DIZAINES DE BALS ONT ETE ORGANISES, SOIT PAR LA MUNICIPALITE SOIT PAR LE PARTI COMMUNISTE
- 14992** DOUBLE RENFORT POUR GISCARD (PAR JEAN FRANCOIS DOUMIC)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 4, COL 4, ART 1
LA PRISE DE POSITION DU MINISTRE DE LA COOPERATION EN FAVEUR DE VALERY GISCARD D'ESTAING EST IMPORTANTE PARCE QU'ELLE INAUGURE UNE NOUVELLE ATTITUDE AU SEIN DE LA FAMILLE GAULLISTE NI CHIRAC NI DEBRE, LES INSTITUTIONS D'ABORD, C'EST-A-DIRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CLEF DE VOUTE DE CES INSTITUTIONS
- 14993** PRIORITE A L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE LES CINQ ANNEES QUI VONT CHANGER LA FRANCE / 1 PHOTO (PAR ANDREE MAZZOLINI)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 5, COL 1, ART 1
LA COMMISSION HABITAT ET CADRE DE VIE PRONONCE UN PLAIDOYER VIGOUREUX POUR LE LOGEMENT L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE ONT DES ATOUTS IMPORTANTS DE CEUX SUSCEPTIBLES D'ENTAMER LES CONVICTIONS DES PARTISANS DU REALISME ECONOMIQUE CE SONT DE GRANDS POURVOYEURS D'EMPLOIS

- 14994** FINANCES PUBLIQUES LE DEFICIT NE PEUT ETRE MODERE (PAR DENISE MAHÉ)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 5, COL 1, ART 2
POUR LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ON NE PEUT NI REDUIRE BEAUCOUP LES DEPENSES PUBLIQUES NI AUGMENTER BEAUCOUP LES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES NI TOLERER PLUS QU'UN DEFICIT PUBLIC MODERE LA MAITRISE DES FINANCES PUBLIQUES ET SOCIALES AU COURS DU VIII PLAN SEMBLE DONC BIEN PASSER PAR UNE REFORME FISCALE
- 14995** TAPAIR PORTUGAL 25E JOUR DE GREVE (PAR JOSE ALVES)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 6, COL 4, ART 1
ON N'EN VOIT TOUJOURS PAS LA FIN ELLE EST PROVOQUEE PAR LES PILOTES QUI EXIGENT LE REMBOURSEMENT DE LEUR IMPOT SUR LE REVENU SOIT L'EQUIVALENT D'UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 60% LE GOUVERNEMENT REFUSE DE CEDER AU NOM DE LA LEGALITE ET DE LA JUSTICE SOCIALE
- 14996** ETATS-UNIS CONVENTION SUR MESURE POUR REAGAN (PAR MARIE-CLAUDE DECAMPS)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 7, COL 1, ART 1
POUR L'EX-GOUVERNEUR DE CALIFORNIE RONALD REAGAN, LA CONVENTION REPUBLICAINE QUI S'OUVRE A DETROIT N'EST QU'UNE FORMALITE APRES AVOIR DEFAIT TOUS SES ADVERSAIRES, IL EST ASSURE D'OBTENIR L'INVESTITURE DE SON PARTI
- 14997** LA GRANDE PEUR DES PAYSANS DU SALVADOR / 1 PHOTO (PAR JACQUELINE DE LINARES)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 8, COL 1, ART 1
CENT DEUX PAYSANS SALVADORIENS OCCUPAIENT ENCORE L'AMBASSADE DU COSTA RICA, DANS LA CAPITALE DU SALVADOR, POUR RECLAMER L'ASILE POLITIQUE DANS UN PAYS ETRANGER, CES PERSONNES VEULENT FUIR L'AMBIANCE DE TERREUR QUE FONT REGNER L'ARMEE ET L'EXTRÊME-DROITE
- 14998** KABOUL KARMAL ANNONCE UNE PURGE
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 8, COL 4, ART 1
BABRAK KARMAL, A DRESSE UN MESSAGE A LA NATION DANS LEQUEL IL A MENCENCE DE SANCTIONS GRAVES CERTAINS RESPONSABLES *QUI NE FONT RIEN POUR LE SALUT DE LA NATION*, L'AGENCE TASS A DIFFUSE ELLE AUSSI, DES PROPOS ATTRIBUES A L'HOMME QUI A ETE INSTALLE AU POUVOIR A KABOUL
- 14999** IRAN L'ARMEE SUSPECTE
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 8, COL 4, ART 2
DEUX GENERAUX SOUS LES VERROUS TROIS CENTS PERSONNES ESSENTIELLEMENT DES MILITAIRES, ARRETEES DIX AUTRES TUEES AU COURS DE L'OPERATION LE "COMLOT" POUR RENVERSER LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE ET TUER SES CHEFS A SANS DOUTE ETE DEMANTELE
- 15000** ON BRADE LE SERVICE PUBLIC. LA DISTRIBUTION DU COURRIER (PAR LOUIS PERREIN)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 9, COL 1, ART 2
LA RECENTE INITIATIVE DE LA DIRECTION DES POSTES DE VOULOIR INSTAURER UNE "TROISIEME VITESSE" DANS LA DISTRIBUTION DU COURRIER A SUSCITE COMME ON SAIT DE VIOLENTES REACTIONS, LE SENATEUR LOUIS PERREIN ANALYSE LA DEGRADATION DU SERVICE DES POSTES A TRAVERS LE BUDGET DES PTT PREVU POUR 1981
- 15001** MEDECINE A DOUBLE SECTEUR L'HEURE DE VERITE
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 12, COL 1, ART 1
SECTEUR LIBRE OU SECTEUR CONVENTIONNE? C'EST CE SOIR QUE S'ACHEVE LE DELAI IMPARTI AUX MEDECINS POUR FAIRE CONNAITRE LEUR CHOIX ENTRE LES DEUX REGIMES D'HONORAIRES PROPOSES PAR LA NOUVELLE CONVENTION LA CSMF, A REFUSE DE SIGNER LA CONVENTION
- 15002** POURQUOI LA TENDINITE EST-ELLE LE MAL DES SPORTIFS? (PAR JACQUES MARCHAND)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 15, COL 1, ART 1
LA TENDINITE DU GENOU DE BERNARD HIRAUULT A FAIT ASSEZ DE BRUIT ET CIR-CULER ASSEZ DE HUMEURS MALVEILLANTES DANS LA CARAVANE POUR FOURNIR QUELQUES EXPLICATIONS MEDICALES LA TENDINITE EST ASSEZ FAMILIERE AUX SPORTIFS ET PAS SEULEMENT AUX COUREURS CYCLISTES
- 15003** VI - VERSAILLES FALSIFICATION OU RESTAURATION? UN CHATEAU PRIVILEGE ENTRE TOUS LE PATRIMOINE CULTUREL DES FRANCAIS / 1 PHOTO (PAR PIERRE CABANNE)
LE MATIN DE PARIS, 14 JUIL 1980, P 18, COL 1, ART 2
L'ETAT AURA DEPENSE POUR VERSAILLES DE 1970 A 1983 240 MILLIONS NEANMOINS GRACE AUX EFFORTS CONJUGUES DE M ET MME GERALD VAN DER KEMP QUI ONT DRAINE AVEC PASSION LES DOLLARS VERS LA COUR DE MARBRE LA GENEROSITE DES MECENES AMERICAINS, MAIS AUSSI DE PLUSIEURS GRANDS AMATEURS FRANCAIS, A APPORTE PLUS ENCORE

FEMME SANS OMBRE, LA (RICHARD STRAUSS) (suite) LES TROIS COUPS DE LEFORT: MUSIQUE / 1 PHOTO (PAR MAURICE FLEURET) LE NOUVEL OBSERVATEUR, 6 OCT. 1980. P. 68. COL. 1. ART. 1	21569
FEMME-ENFANT, LA (RAPHAËLE BILLETDOUX) RAPHAËLE BILLETDOUX: JE M'INTERESSE ANORMALEMENT AUX COULEURS. LE XXXIII FESTIVAL DE CANNES (PAR MATHILDE LA BARDONNIE) LE MONDE, 8 MAI 1980. P. 24. COL. 1. ART. 1	09978
"LA FEMME-ENFANT" DE RAPHAËLE BILLETDOUX: LE DETOURNEMENT DETOURNE: CINEMA (PAR MICHEL PEREZ) LE MATIN DE PARIS, 24 SEPT. 1980. P. 26. COL. 1. ART. 1	20595
FEMMES — AFGHANISTAN LE COMMUNISME FACE A L'ISLAM (PAR EMMANUEL TODD) LE MONDE, 20 JUIN 1980. P. 24. COL. 4. ART. 2	13176
AFGHANISTAN: QUAND LES FEMMES PARLENT / 1 PHOTO (PAR KATIA D. KAUPP) LE NOUVEL OBSERVATEUR, 24 NOV. 1980. P. 35. COL. 1. ART. 1	25429
FEMMES — CHINE NE DONNEZ PAS VOTRE CORPS A N'IMPORTE QUI: CHINE (PAR BAI QIANCHENG) LE MONDE, 8 JUIN 1980. P. 7. COL. 2. ART. 1	12181
2. LE BONHEUR. UN REVE ENCORE LOINTAIN: CHINE: LA VIE QUOTIDIENNE DE L'APRES-MAO / 1 PHOTO (PAR GENEVIEVE SCHWEITZER) LE FIGARO, 10 SEPT. 1980. P. 2. COL. 2. ART. 1	19458
FEMMES — CONFERENCE MONDIALE DE L'ONU (COPENHAGUE) DECENNIE DE LA FEMME: BILAN ET PERSPECTIVES A MI-PARCOURS: CONFERENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 14 JUIL. 1980. P. 4. COL. 6. ART. 1	14977
DIX MILLE PERSONNES VONT PARTICIPER A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA FEMME: A COPENHAGUE (PAR CAMILLE OLSEN) LE MONDE, 15 JUIL. 1980. P. 6. COL. 1. ART. 1	15126
SEPT PAYS ONT RATIFIE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS: L'OUVREURE DE LA CONFERENCE MONDIALE SUR LA FEMME (PAR CAMILLE OLSEN) LE MONDE, 16 JUIL. 1980. P. 8. COL. 4. ART. 1	15206
DECENNIE DE LA FEMME: GUERRE ET PAIX... LES VRAIS PROBLEMES ESCAMOTES? / 1 PHOTO (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 18 JUIL. 1980. P. 7. COL. 1. ART. 1	15309
LA FRANCE SIGNE LA CONVENTION DE L'O.N.U. CONTRE LA DISCRIMINATION: CONFERENCE MONDIALE POUR LA FEMME (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 19 JUIL. 1980. P. 7. COL. 1. ART. 1	15380
CINQUANTE-DEUX PAYS ONT SIGNE UNE CONVENTION CONTRE LA DISCRIMINATION SEXISTE: LA CONFERENCE DE COPENHAGUE (PAR JOSYANE SAVIGNEAU ET CAMILLE OLSEN) LE MONDE, 19 JUIL. 1980. P. 8. COL. 1. ART. 1	15424
COPENHAGUE: LE "FORUM DES FEMMES" INTERPELLE LES GOUVERNEMENTS / 1 PHOTO (PAR VALJU MATTINDROO) LE MATIN DE PARIS, 21 JUIL. 1980. P. 6. COL. 1. ART. 1	15509
LE DIALOGUE DES FEMMES D'IRAN ET DES OCCIDENTALES: A LA CONFERENCE DE COPENHAGUE (PAR JOSYANE SAVIGNEAU) LE MONDE, 22 JUIL. 1980. P. 8. COL. 1. ART. 1	15637
LE REFLET DES HOMMES: LA CONFERENCE MONDIALE POUR LES FEMMES (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 23 JUIL. 1980. P. 6. COL. 4. ART. 2	15673
COPENHAGUE: LA CRISE DU PROCHE-ORIENT SOULEVEE A LA CONFERENCE DES FEMMES / 1 PHOTO (PAR N. CATAN-CHAMPEY) LE MATIN DE PARIS, 23 JUIL. 1980. P. 11. COL. 1. ART. 1	15695
LA LECON DE COPENHAGUE (PAR CLAUDINE DUCOL) L'HUMANITE, 26 JUIL. 1980. P. 1. COL. 3. ART. 1	15897
DIX MILLE SIRENES A COPENHAGUE: CONDITION FEMMINE / 1 PHOTO (PAR MARIE-THERESE GOUREVITCH) LE POINT, 28 JUIL. 1980. P. 56. COL. 1. ART. 1	16103
LES FEMMES LOIN DU BUT: LA FIN DE LA CONFERENCE DE COPENHAGUE (PAR JOSYANE SAVIGNEAU) LE MONDE, 31 JUIL. 1980. P. 8. COL. 1. ART. 1	16325
LE DILEMME DE COPENHAGUE: FEMMES (PAR YVETTE ROUDY) LE MONDE, 8 AOUT 1980. P. 2. COL. 2. ART. 1	16950
FEMINISME ET HUMANISME: FEMMES (PAR MARIE-THERESE VAN LUNEN-CHENU) LE MONDE, 8 AOUT 1980. P. 2. COL. 4. ART. 1	16951

FEMMES — EGLISE CATHOLIQUE NI HOMME, NI FEMME? (PAR JEAN-CLAUDE BOULARD) LE MONDE, 14 FEV. 1980. P. 2. COL. 4. ART. 1	03488
FEMMES — EGYPT LA PROMOTION DE LA FEMME FAIT DES PROGRES: MALGRE LA PRESSION INTEGRISTE: EGYPT (PAR JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ) LE MONDE, 18 JUIL. 1980. P. 3. COL. 5. ART. 1	16339
FEMMES — ETATS-UNIS LES BOSS DANS LE BOX (PAR MARIE-THERESE GUICHARD) LE POINT, 31 MARS 1980. P. 89. COL. 1. ART. 1	07093
LES "NOUVELLES FEMMES" SONT MUSCLEES: ETATS-UNIS (PAR JOELLE STOLZ) LE MONDE, 4 MAI 1980. P. 18. COL. 1. ART. 1	09827
II. - DU BON USAGE DE LA PREFERENCE. LES ETATS-UNIS ENTRE LE DROIT ET LA JUSTICE (PAR ALAIN CLEMENT) LE MONDE, 23 JUIL. 1980. P. 6. COL. 3. ART. 1	16719
U.S.A.: LE ROLE DECISIF DES FEMMES DES CANDIDATS. PITTORESQUES ET TYRANNIQUES PARTENAIRE (PAR CHARLES LAMBROSCHINI) LE FIGARO, 10 SEPT. 1980. P. 3. COL. 1. ART. 1	19459
LE GOUROU DES AMERICAINS / 2 PHOTOS (PAR FRANZ-OLIVIER GIESBERT) LE NOUVEL OBSERVATEUR, 27 SEPT. 1980. P. 38. COL. 1. ART. 1	20883
FEMMES — ETATS-UNIS — CONSCRIPTION ETATS-UNIS: "SOLDAT. C'EST BON POUR LES FILLES": 130.000 AMERICAINES DANS LES FORCES ARMEES (PAR CATHERINE DELAPREE) LE FIGARO, 12 FEV. 1980. P. 3. COL. 1. ART. 1	03298
LES FEMMES AMERICAINES DECHIREES ENTRE L'EGALITE ET LE PACIFISME: ETRANGER (PAR NINA SUTTON) LE MATIN DE PARIS, 12 FEV. 1980. P. 11. COL. 3. ART. 1	03324
UN TRIBUNAL FEDERAL S'OPPOSE A LA REPRISE DE LA CONSCRIPTION: ARGUANT D'UNE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES: ETATS-UNIS (PAR DOMINIQUE DHOMBRES) LE MONDE, 21 JUIL. 1980. P. 3. COL. 1. ART. 3	15527
FEMMES — EUROPE CONTROVERSE AUTOUR DE LA FEMME-SOLDAT: REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE (PAR JEAN-PAUL PICAPER) LE FIGARO, 27 FEV. 1980. P. 3. COL. 1. ART. 1	04452
POURQUOI PAS DE FEMMES A LA COMMISSION EUROPEENNE? DE-MANDE YVETTE ROUDY (P.S.) (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 21 MARS 1980. P. 7. COL. 4. ART. 2	06289
LES SUISSES PREFERENT LES FEMMES SOUSMISES... (PAR LAURENT MOSSU) LE FIGARO, 25 AVRIL 1980. P. 16. COL. 6. ART. 2	08996
LE DROIT PRECEDE LES FAITS: L'EGALITE DES FEMMES EN EUROPE (PAR HENK VREDELING) LE MONDE, 4 JUIN 1980. P. 20. COL. 4. ART. 1	12010
LA SITUATION ECONOMIQUE DES FEMMES SE DEGRADE (PAR HENRI PIERRE) LE MONDE, 16 JUIL. 1980. P. 4. COL. 5. ART. 2	15198
LE CHOMAGE EN EUROPE LE MONDE, 30 SEPT. 1980. P. 24. COL. 5. ART. 2	21081
LES DANOISES S'OPPOSENT AU PROJET SYNDICAL D'INTERDICTION DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL: L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (PAR CAMILLE OLSEN) LE MONDE, 21 OCT. 1980. P. 25. COL. 1. ART. 1	22771
DES FEMMES SE BATTENT SUR DEUX FRONTS: IRLANDE DU NORD (PAR J. EZEKIEL ET M.-O. FARGIER) LE MONDE, 30 NOV. 1980. P. 8. COL. 1. ART. 1	25864
LA MUTINERIE DES "MUTTI": ALLEMAGNE / 1 PHOTO (PAR URŞULA ZENTSCH) LE POINT, 15 DEC. 1980. P. 88. COL. 1. ART. 1	27171
FEMMES — FRANCE LES INTELLECTUELS (PAR DANIELLE BLENTRACK) L'HUMANITE, 4 JANV. 1980. P. 6. COL. 1. ART. 1	00264
UN 8 MARS POUR L'EGALITE (PAR CLAUDINE DUCOL) L'HUMANITE, 22 FEV. 1980. P. 1. COL. 3. ART. 2	04074
LES FEMMES ET LA SCIENCE: MARIE CURIE (PAR JEAN BARENAT) L'HUMANITE, 27 FEV. 1980. P. 2. COL. 3. ART. 1	04466
FEMINISME: POUR LES UNES UN DRAPEAU, POUR LES AUTRES UNE INSULTE LE MATIN DE PARIS, 8 MARS 1980. P. 72. COL. 1. ART. 3	05297
ELLES VEULENT. DISENT. AGISSENT (PAR DENISE BRETON) LE MONDE, 11 MARS 1980. P. 2. COL. 1. ART. 2	06547

FEMMES — FRANCE (suite) LES DEPUTES RETABLISSENT LE PRINCIPE DU STATUT DE COEXPLANTANT POUR LES FEMMES D'AGRICULTEURS: LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE A L'ASSEMBLEE NATIONALE (PAR LAURENT ZECCHINI) LE MONDE, 12 AVRIL 1980. P. 8. COL. 1. ART. 1	08048
LES FEMMES, GISCARD ET LES INEGALITES (PAR GISELE MOREAU) L'HUMANITE, 16 MAI 1980. P. 1. COL. 3. ART. 1	10470
KING REGENTE DES COURTS / 1 PHOTO (PAR JOSETTE LECRIVAIN) LE POINT, 26 MAI 1980. P. 106. COL. 1. ART. 1	11260
CONDITION FEMMINE POUR UNE EGALITE PROFESSIONNELLE EFFECTIVE (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 31 JUIL. 1980. P. 4. COL. 3. ART. 2	16280
L'AUTOSATISFACTION DE MME PELLETIER. CONDITION FEMMINE (PAR CLAUDINE DUCOL) L'HUMANITE, 31 JUIL. 1980. P. 6. COL. 5. ART. 2	16292
LA VOIX DES FEMMES: INFORMATION (PAR CAROLINE HELFTER) LE MONDE, 10 AOUT 1980. P. 6. COL. 3. ART. 2	17101
LES COMPTES DES FEMMES DE BOULOGNE: CONFLIT DE LA PECHE (PAR CLAUDINE DUCOL) L'HUMANITE, 9 SEPT. 1980. P. 4. COL. 3. ART. 1	19395
OUI A PEUR DU FEMINISME? "APOSTROPHES" (PAR MAITE PINERO) L'HUMANITE, 10 OCT. 1980. P. 2. COL. 1. ART. 1	21855
UN HOMME D'INTERIEUR (PAR ALAIN SCHIFRES) LE NOUVEL OBSERVATEUR, 20 OCT. 1980. P. 16. COL. 1. ART. 1	22628
CE QUE FEMME VAUT... / 3 PHOTOS (PAR GERARD BONNOT) LE NOUVEL OBSERVATEUR, 3 NOV. 1980. P. 16. COL. 1. ART. 1	23760
GISCARD ET LA LIBERATION DES FEMMES (PAR GISELE MOREAU) L'HUMANITE, 15 NOV. 1980. P. 1. COL. 3. ART. 2	24728
L'AVENIR DE LA CONDITION FEMMINE EST DANS LES ESPRITS PLUS QUE DANS LES TEXTES DECLARE LE CHEF DE L'ETAT LE MONDE, 15 NOV. 1980. P. 13. COL. 1. ART. 1	24773
PENSIONS ALIMENTAIRES: CHASSE AUX MAUVAIS PAYEURS. AU CONSEIL DES MINISTRES / 1 PHOTO LE FIGARO, 20 NOV. 1980. P. 5. COL. 1. ART. 1	25113
LES FEMMES D'ARTISANS: ETRE DES ASSOCIEES A PART ENTIERE (PAR JANINE FROSSARD) LE FIGARO, 8 DEC. 1980. P. 6. COL. 1. ART. 1	26487
FEMMES — FRANCE — CONDITION MADAME LA DELEGUEE EN CAMPAGNE: FEMMES (PAR MARYSE WO-LINSKI) LE MONDE, 11 MAI 1980. P. 5. COL. 3. ART. 1	30148
JOURNEE TMOIGNAGE SUR LES INEGALITES LE 18: QUELQUE DISCRIMINATIONS... PARMY D'AUTRES: FEMMES (PAR CLAUDINE DUCOL) L'HUMANITE, 18 JUIN 1980. P. 5. COL. 4. ART. 1	12776
UN PREMIER "CONSEIL DE REFLEXION" SUR LA CONDITION FEMMINE S'EST TENU A L'ELYSEE LE MONDE, 12 NOV. 1980. P. 18. COL. 2. ART. 1	24551
FEMMES — FRANCE — ELECTIONS MUNICIPALES LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX RESPONSABILITES MUNICIPALES: INTERVIEW DE MME MONIQUE PELLETIER LE FIGARO, 13 NOV. 1980. P. 7. COL. 1. ART. 1	24588
20% DE FEMMES AU MOINS DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX / 1 PHOTO (PAR CLAIRE FREMONT) LE MATIN DE PARIS, 19 NOV. 1980. P. 4. COL. 1. ART. 1	25052
MIXITE FAVORISEE DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX: ASSEMBLEE NATIONALE (PAR OLIVIER POGNON) LE FIGARO, 21 NOV. 1980. P. 6. COL. 7. ART. 1	25191
LA LOI VA ACCROITRE LA PROPORTION DE FEMMES DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX. LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (PAR LAURENT ZECCHINI) LE MONDE, 21 NOV. 1980. P. 11. COL. 1. ART. 1	25235
LES FEMMES DISPOSERONT DE 20% DES CANDIDATURES LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 2 500 HABITANTS: LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (PAR LAURENT ZECCHINI) LE MONDE, 22 NOV. 1980. P. 13. COL. 1. ART. 1	25320
LE PROJET DE LOI SUR LE "QUOTA" DE FEMMES AUX ELECTIONS MUNICIPALES: QUE RESTERA-T-IL DE L'EGALITE DE TOUS LES CITOYENS? (PAR LAURENT ZECCHINI) LE MONDE, 24 NOV. 1980. P. 15. COL. 1. ART. 1	25400
FEMMES — FRANCE — GYNECOLOGIE "REGARDE. ELLE A LES YEUX OUVERTS" (PAR NOELLE DE CHAMBRUN) LE MONDE DIPLOMATIQUE, 1ER FEV. 1980. P. 23. COL. 4. ART. 1	02512

Far-West américain

Il était une fois dans le far-west / Gloria Escomel. — *L'Actualité*, 4, no 10, oct. 1979, p. 24-25.

Description des sites jalonnant l'ouest américain, notamment dans le Colorado et le Nevada.

Fatigue

Quelques conseils pour surmonter ces passages à vide qui nous paralysent. Le vrai remède contre la fatigue / Mortimer Adler. — *Sélection du Reader's Digest*, no 386, août 1979, p. 79-81.

Faucon pèlerin

Le retour du faucon pèlerin / Jean-Pierre Rogel. — *Québec science*, 18, no 1, sept. 1979, p. 40-44.

Mœurs et caractéristiques de cet oiseau; les efforts déployés pour le sauver de l'extinction.

Faune

La forêt / Hervé Ponchelet. — *La Vie*, no 1773, 23 août 1979, p. 31-33.

Les éléments qui constituent la forêt et son rôle écologique; la faune et la flore qu'on y trouve.

Faune islandaise

Libres oiseaux d'Islande / J. G. Baillet, M. C. Ligneul. — *La Vie des bêtes*, no 252, juil.-août 1979, p. 38-41.

Présentation de quelques espèces qui vivent en ce pays.

Faune marine

La Grande Barrière de Corail / Yves et Brigitte Gladu. — *La Vie des bêtes*, no 252, juil.-août 1979, p. 28-37.

La faune marine qui y vit.

Faune montagnarde

L'alpage / Jean-Pierre Allaux. — *La Vie*, no 1771, 9 août 1979, p. 31.

Description de la faune et de la flore en montagne.

Faune québécoise

Des ZEC à surveiller / André Lamouteux. — *Québec science*, 17, no 11, juil. 1979, p. 6.

L'opération gestion-faune, mise de l'avant au Québec, en 1978.

Faussaires

Le dindon trahit le peintre / Frank Arnau. — *Historia*, no 393, août 1979, p. 66-71.

Vie du faussaire Lothar Malskat; les circonstances qui ont permis de reconnaître ses fresques de l'Eglise Sainte-Marie, à Lübeck.

Faux

Des armes anti-faussaires / François Picard. — *Québec science*, 17, no 9, mai 1979, p. 49-50.

Celles utilisées pour détecter de fausses oeuvres d'art.

Faux-monnayage

Un faux méconnu, la reffrappe des monnaies anciennes / Yves de Rougemont. — *Revue internationale de police criminelle*, no 331, oct. 1979, p. 214-217.

Les problèmes qui en résultent.

A propos d'un anniversaire : La mise en application de la convention de 1929 sur la répression du faux-monnayage / Yves Bianco-Brun. — *Revue internationale de police criminelle*, no 329, juin-juil. 1979, p. 163-166.

Ses principales dispositions et les conférences auxquelles elle a donné lieu.

Favreau, Marc

Sol : mine de rien, il détonne / Monique Amiel. — *Christiane*, no 349, 1979, p. 11-14.

Entretien avec le monologueur québécois Marc Favreau sur sa vie, sa carrière, son personnage "Sol" et sur ses goûts.

Fécondation

Le meilleur moment pour faire un enfant / Yves Margueritte. — *Parents*, no 126, août 1979, p. 54-57.

Découvertes permettant de déterminer les jours les plus propices à la fécondation chez la femme.

Fécondation in vitro

Génétique : les éprouvettes-surprises / Norbert Bensaïd. — *Le Nouvel Observateur*, no 769, 6 août 1979, p. 47.

Les problèmes entourant la fécondation "in vitro" réalisée en Angleterre en 1978. Les perspectives inquiétantes qui peuvent découler de tels développements biologiques.

Fécondité

Pourquoi les Français ne font plus d'enfants / Jacqueline Remy. — *L'Express*, no 1470, 15 sept. 1979, p. 67-72.

La dénatalité en France, ses causes et ses conséquences.

Fédération française d'études et de sports sous-Marins

La F.F.E.S.S.M. / Jean Bachelier. — *La Vie des bêtes*, no 252, juil.-août 1979, p. 42.

Activités de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Fédération québécoise de la montagne

Au Québec, la montagne se porte bien! / Thérèse Dumesnil. — *Perspectives*, 21, no 32, 11 août 1979, p. 8-9.

L'intérêt des québécois pour les sports de montagne; le rôle de la Fédération québécoise de la montagne en ce domaine.

Féminisme

Guillotinée pour féminisme / Françoise Kermina. — *Historia*, no 394, sept. 1979, p. 50-56.

La vie d'Olympe de Gouges, femme de lettres et suffragette qui fut guillotinée en 1793.

Armande Saint-Jean / Catherine Texier. — *Châtelaine*, 20, no 8, août 1979, p. 42-47.

Entretien avec cette journaliste québécoise de Radio-Canada sur sa carrière, son travail, les émissions qu'elle anime, notamment "la Grand-Jase", et sur le féminisme.

Femme

What's in a name... / Thérèse Dumesnil. — *Perspectives*, 21, no 30, 28 juil. 1979, p. 7.

Réflexions sur l'importance du nom de jeune fille chez la femme.

Les femmes et l'Eglise / Didier Williame. — *La Vie*, no 1772, 16 août 1979, p. 15-18.

L'attitude de l'Eglise autrefois à l'égard des femmes et la nouvelle mentalité aujourd'hui qui commence à se répandre. Témoignage de femmes qui oeuvrent dans l'Eglise de nos jours. Statistiques recueillies à la suite d'un sondage en France sur la pratique religieuse des femmes et leurs opinions sur l'Eglise et son autorité, à propos de l'avortement et de la contraception.

L'enterrée vive (V) : Hérodote, notre contemporain / Renée Saurel. — *Les Temps modernes*, no 395, juin 1979, p. 2051-2067.

Le peu de changement survenu à l'égard de la situation des femmes et de leur mutilation sexuelle dans les pays qu'il décrivait, depuis cette époque.

Pour une meilleure égalité des sexes / Pauline Beaudry. — *La Revue scolaire*, 30, no 1, sept. 1979, p. 18-19.

Les efforts accomplis aux point de vue de la programmation, du matériel scolaire et de la formation, par le Conseil supérieur de l'éducation, en vue d'éliminer le sexisme à l'école et de permettre l'égalité des sexes.

La santé et les droits de la femme / Helvi Sipila. — *Santé du monde*, juil. 1979, p. 6-9.

Les besoins particuliers des femmes sur le plan de la santé; les liens entre la santé et la participation femmes dans le développement.

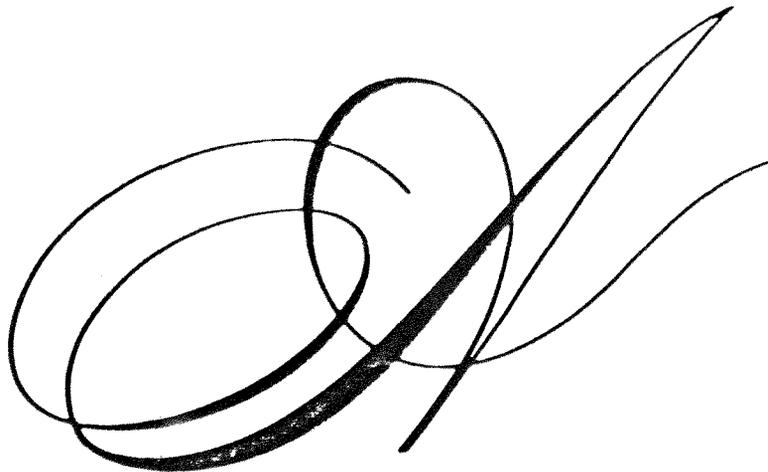
Nous huguenotes, deux fois dissidentes / France Quere. — *Informations catholiques internationales*, no 540, 15 juil. 1979, p. 37-39.

L'évolution de la condition féminine dans le protestantisme.

FRENCH PERIODICAL INDEX (REPERTORIEIX)

76

FAMILLE: ET RELATIONS DE PARENTE	NE 30 JUN 327-339
LE MYTHE DES GRANDES FAMILLES D'AUTREFOIS	ME JAN 018-019
QUAND LES FR. VOTENT EN FAMILLE	NO 11 MAI 040-041
QUEBEC: FAMILLE DE L'AN 2000	AC AOU 055-057
RETOUR SUR LA SCENE DU CINEMA ET DE LA TV	MD FEV 027-027
VUE PAR JEAN PAUL II (16/12)	MH 17 DEC 010-010
VUE PAR JEAN PAUL II; DURCISSEMENT (16/12) (EDIT.)	MH 17 DEC 010-010
89% DES FR. LUI FONT CONFIANCE	NO 09 MAR 028-028
FAMINE: AFRIQUE ORIENT.; UNE TRAGEDIE SANS FIN	JA 22 AVR 028-030
L'ESPACE ET LA FAIM (EDIT.)	XP 01 MAI 145-145
LES HANDICAPES DE LA FAIM (ILLUS.)	CU 106 008-009
LES MULTINATIONALES DE LA FAIM	NO 08 JUN 035-035
FAN SIAOPING: UNE CHINOISE EN OCCIDENT (ENT.)	PM 08 MAI 003-025
FAO: FOOD/AGRICULT. ORGAN.	
21E SESSION; 5 DES PRINCIPAUX PAYS DONATEURS VOTENT CONTRE PROJET DE BUDGET (28/11)	MH 26 NOV 005-005
FAUCON: POUR LA CHASSE	PT 26 OCT 131-131
FAUNE: VIVRE SANS EAU	SA AOU 062-068
FAURE, EDGAR: "C'EST LE CENTRE QUI A FAIT ELIRE MITTERRAND (EXT.)	PM 19 JUN 087-087
SON MARIAGE A SEDUIT LES FRANCAIS	PM 09 JAN 064-065 073-073
FAUROUX, ROGER: ENT. SUR "HIST. VERIDIQUE DE LA CONQUETE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE"	XP 09 JAN 031/033
FAVRET-SAADA, JEANNE: ENT. SUR LA SORCELLERIE	PT 15 JUN 139-147
FECONDATION: SES GASPILLAGES BENEFIQUES	SA NOV 084-091
FED. NATIO. DES SYNDICATS D'EXPLOIT. AGRI.: VOIR FNSEA	
FEDER. INTERN. DES PROF. DE FR.: VOIR FIFP	
FELA: "JE SUIS LE CHAINON MANQUANT" (ENT.)	JA 18 MAR 068-073
EN TOURNEE A PARIS	NO 09 MAR 044-045
L'HOMME-ORCHESTRE	JA 18 MAR 065-067
LES TRIBULATIONS D'UN GENIE FELE	JA 29 JUL 065-065
FEMMES: VOIR AUSSI FRANCE-AFRIQUE: SOMMET FEMININ	
VOIR AUSSI INSTINCT MATERNEL	
VOIR AUSSI JEUNES FILLES	
VOIR AUSSI LIVRE: "CA VA, LES HOMMES?"	
VOIR AUSSI LIVRE: "POLONAISES"	
VOIR AUSSI QUEBEC: FEMMES	
VOIR AUSSI ROUDY	
"JE RENONCE A MON ENFANT..."	ME NOV 063-065
AFRIQUE; UN REVE: ETRE MANNEQUIN A PARIS	JA 15 AVR 078-079
BOURSES POUR FEMMES CADRES (PAR L'INSEAD)	XP 20 FEV 035-035
DANS DES FILMS D'AUJOURD'HUI	EX 28 MAR 020-021
DIFFERENTES DES HOMMES PAR LE CERVEAU	PT 26 OCT 128-129
ENQUETE SUR LEUR SALAIRE	EX 26 JUN 055-061
ETRE MERE A 40 ANS (DE + EN + DE CAS)	PT 09 FEV 076-076
FAUT-IL LEUR DIRE LE SEXE DE LEUR ENFANT PENDANT LA GROSSESSE?	EX 16 OCT 080-080
GRANDE VOGUE DU ROMAN SENTIMENTAL	PT 05 JAN 088-089
HUGO FEMINISTE!	HT DEC 079-081
JAPON; CONDITION FEMININE	EX 11 AVR 086-093
LA BIOLOGIE DES FEMMES, CA DEBORDE!	AU MAR 045-062
LA FEMINISATION DU CORPS ENSEIGNANT	ME OCT 062-062
LA JAVA DES SOLITAIRES	NO 02 FEV 042-043
LA LIBERATION PAR LE COMPTE EN BANQUE	AC AVR 106-106
LA PRISON DE RENNES	NO 29 JUN 012-017
LE BAIN DE BULLES	EX 21 FEV 024-026
LES FR. ET LEUR VIE SEXUELLE	JA 15 JUL 077-077
LIBYE; SOUS LES DRAPEAUX	JA 07 OCT 060-060
MITTERRAND ET LES FEMMES	NO 04 MAI 027-027
NIGERIA; DEUX AU GOUVT.	JA 07 OCT 055-055
OU IL EN MANQUE EN FRANCE	AU JUN 158-131
POURQUOI SI PEU DE FEMMES CADRES?	XP 01 MAI 041/043



...

ACADEMIES

Voir aux noms des académies

ACCIDENTS

Voir : *Alpinisme ; Avions-Accidents ; Circulation-Accidents ; Eboulements et affaissements de terrain ; Explosions ; Mines ; Naufrages ; Transports ferroviaires-Accidents ; Travail et travailleurs-Accidents du travail et la subdivision Divers aux noms des pays*

ACCORDS TARIFAIRES DE GENEVE

Voir à *Commerce international*

ACIER

Voir aussi : *Marshall, plan*

Allemagne

Voir aussi : *Allemagne occidentale-Ruhr*

Et. Unis voudraient obtenir augm. production annuelle, 12/13 DEC., 2a.

Bizone : bilan production en avril, 8 MAI, 2b ; en juil., 6 AOUT, 6b ; en sept., 6 OCT., 6c et 9 OCT., 9c. — Production en constante augm. de juin à sept., 7/8 NOV., 2c ; bilan pr act., 27 NOV., 9e.

Etats-Unis

Commiss. féd. du commerce enquête sur stés sidérurgiques, 18/19 JANV., 1d. — Baisse production due à grève des Charbonnages, 10 AVR., 2c. — « United States Steel Corporation » annonce prix à partir du 1 mai, 24 AVR., 2c. — Ne pourront livrer à l'Europe tout l'acier demandé, 11 MAI, 1d. — Développement chômage par suite manque acier, 12 JUIN, 2e. — Hausse prix, 25/26 JUIL., 5e.

• *Bataille de l'acier* aux Et.-Unis :

I. - Les tâches écrasantes des hauts-fourneaux améric., 26/27 SEPT., 5b ; II. - L'épuisement des gisements favorise la décentralisation des aciéries, carte, 3/4 OCT., 5b.

France

Comité écon. interministériel étudie répartition pr l'année, 22 JANV., 3c. — Répartition serait abolie, décl. R. LACOSTE à Ass. nat., 23 MARS, 4c ; mesure entraînerait forte augm. production sidérurgique, comment., 4/5 AVR., 5a. — Cons. intermin. décide augm. attributions produits sidérurgiques, 7 AVR., 4a et 8 AVR., 3d. — Libér. marché fonte, 27 MAI, 5b. — Prix certains produits seraient diminués, 5 JUIN, 4d et 6/7 JUIN, 8c ; alloc. radiodiff. F. GAILLARD annonce baisse prix certains art. fabriqués avec de l'acier ms recommande augm. production, 16 JUIN, 4b. — Répartition supprimée pr certains art., 1 JUIL., 4c. — Homologation propositions de baisse, 7 JUIL., 3c. — Production en nov., 19/20 DEC., 4c.

ACTION CATHOLIQUE

Disc. PIE XII à l'occas. clôture congrès des jeunesses d'action catholique à Rome, 14 SEPT., 2d.

...

...

ALIMENTATION ET ALIMENTS

Voir aussi : *Ravitaillement ; et aux noms des différents produits alimentaires*

F.A.O. convoque à Florence du 7 au 18 sept. experts europ. pour étudier protection des produits alimentaires c. insectes et rongeurs, 26 AOUT, 5b.

ALIMENTS

Voir : *Alimentation et aliments*

ALLAIS, Maurice

Lettre au « Monde » en rép. à corresp. F.L. CLOSON à la suite art. du 23 déc. 1947, 28/29 MARS, 7d. — Pouvons-nous atteindre hauts niveaux de vie améric. ? :

I. - Efficience améric., 9 OCT., 9a ; II. - Deux légendes sur haute efficience améric., 16 OCT., 9a ; III. - Raisons haute efficience améric., 30 OCT., 9a ; IV. - Nécessité féd. européenne, 6 NOV., 9a.

ALLEMAGNE

Voir aussi : *Alsace-Lorraine ; Camps de concentration ; Charbon ; Crimes et criminels de guerre ; Déportés au travail, déportés politiques et prisonniers de guerre ; Enfants ; Europe occidentale-Défense ; Guerre 1939-1945 ; I.G. Farben ; Marshall, plan ; Minorité nationale ; Or ; Réfugiés ; Sarre*

Essai de psychologie de l'âme allem., analyse ouvrage R. MINDER « *Alleagnes et Allemands* », 18 MARS, 3a.

La nouvelle Allemagne :

I. - Les victimes ont toujours tort, 3 JUIL., 1c ; II. - Raisons

d'espérer, 6 JUIL., 2d.

L'Allemagne et l'Europe :

I. - L'Allemagne du gal de GAULLE ou l'Allemagne du gal L. CLAY ?, 8/9 AOUT, 1c ; II. - Et si les Russes étaient pris

au mot, 10 AOUT, 1d ; corresp., 12/13 SEPT., 6d.

Les Allemands devant les Nations unies et devant l'Europe,

30 DEC., 1d.

ADMINISTRATION

Voir plus loin les subdivisions *Allemagne occidentale, Allemagne orientale*

AVOIRS A L'ETRANGER

Selon art. « *Times* », Allemands dissimuleraient pr 60 millions de dollars de leurs avoires, 10 DEC., 2b.

— en AUTRICHE : voir à *Autriche-Biens allemands*

— en BULGARIE : U.R.S.S. réduit de moitié le montant réclamé à Bulgarie en vertu traité de paix au titre d'anciens avoires allem., 25/26 JUIL., 2b.

— en ESPAGNE : poursuite négoc. entre gouvernement espagnol et représentants commiss. alliée, 28 FEVR., 2b ; accord en vue, 7 MAI, 7e ; accord conclu, 9/10 MAI, 7b.

...

année 1948

Index analytique 1980 . LA RECHERCHE.

Archéologie, paléontologie

- l'Age du « premier homme » (G. Poupeau, M. Taieb) 116-1314
 le grand Animal de Maestricht (G. Hamoir) 117-1446
 la Bûche de Noël... une tradition vivante (J. Chamarat) 117-1467
 les Cités lacustres (P. Pétrequin) 113-778
 le Cladisme (P. Janvier, P. Tassy, H. Thomas) 117-1396
 la Domestication du cheval (S. Bökönyi) 114-919
 Ebla, un détournement de l'archéologie au profit de la politique (J. Blanc-Mouquet) 107-77
 à Érètrie, l'archéologie devient politique (C. Bérard) 117-1454
 Lascaux (Arl. Leroi-Gourhan) 110-412
 quand la Méditerranée était asséchée (M. Bianca Cita) 107-26
 Numération et rythmes préhistoriques (C. Couraud) 109-356
 l'Origine des grands groupes d'animaux (J.W. Valentine) 112-666
 les artisans de la Préhistoire (D. Cahen, C. Karlin) 116-1258
 le plus ancien des Primates n'est pas un primate (R.D. Martin) 110-469
 les Premiers mammifères (Z. Kielan-Jaworowska) 108-146
 des Reptiles planeurs dès le primaire (A. de Ricqlès) 107-75
 les Soldats d'argile de l'empereur chinois (G. Wenjie) 111-610

Astronomie, cosmologie, espace

- l'Année du maximum solaire (P. Simon) 116-1320
 ces Antiprotons qui nous viennent du cosmos (J. Vandermeulen) 108-196
 un Chinois bientôt dans l'espace? (A. Dupas) 110-478
 les Détecteurs de l'astronomie optique (B. Fort, M. Lachieze-Rey) 110-404
 « Embouteillages » autour de Saturne (A. Brahic) 114-998
 Extraterrestres: et si nous étions seuls (A. Dupas) 109-360
 les rencontres de Galaxies (F. Combes-Bottaro) 108-165
 Hipparcos, une nouvelle base pour l'astrophysique (C. Turon Lacarrieu) 112-709
 les Mirages gravitationnels (M. Lachieze-Rey, J. Schneider) 113-827
 des tuiles pour la NASA (A. Dupas) 112-730
 les Noyaux de galaxies (J.L. Nieto) 114-896
 des Nuages contemporains de l'origine de l'univers (J. Lequeux) 110-458
 l'astronomie en Ondes millimétriques (J. Lequeux) 107-16
 « Télécom 1 », premier satellite français de télécommunications (P.J. Antony) 107-82
 le premier né d'une nouvelle génération de Télescopes (D. Bonneau) 109-336
 grandeur et décadence d'un Trou noir (J.L. Nieto) 117-1436

- les Trou noirs géants (B. Carter, J.P. Luminet) 112-694
 Tunguska, la boule de feu du siècle (K. Hindley) 112-717
 la face cachée de Vénus (J.C. Gérard, A.J. Stewart) 111-614
 Vénus, morne plaine... (A. Dupas) 114-996

Chimie, chimie-physique

- la percée des Accumulateurs solides (R. Collongues, P. Colomban) 108-201
 les Amas métalliques (E.L. Muetterties) 117-1364
 quand la Chimie rejoint la relativité (J.P. Desclaux et P. Pyykkö) 111-592
 les Conducteurs organiques: des matériaux d'avenir (D. Jérôme) 116-1334
 les Ferrofluides: des liquides bien attirants (C. Dupas) 117-1438
 l'Hydrogène solide: un verre pas comme les autres (M. Devoret, D. Estève, N. Sullivan) 111-587
 la Liaison chimique (J. Livage) 116-1272
 la Percée des Accumulateurs solides (R. Collongues, P. Colomban) 108-201
 une étape de plus vers la Photolyse de l'eau, source d'hydrogène (J.M. Lehn) 108-203
 Prix Nobel 1980: chimie et manipulation du gène (M. Yaniv) 117-1434
 le Retraitement des combustibles nucléaires (F. David, J.P. Schapira) 111-520
 voir Travailler une cellule en direct (P. Lazlo) 116-1312
 la Turbulence chimique existe-t-elle? (C. Vidal, J.C. Roux) 107-66
 les Zéolithes (D. Barthomeuf) 114-908

Écologie, environnement

- le Climat vu à travers les pollens (M. Van Campo) 111-596
 la Couleur des oiseaux (P.O. Hopkins) 111-608
 l'Élevage des poissons marins (M. Girin) 107-36
 le Gaz carbonique atmosphérique du passé (R. Delmas) 114-992
 l'Homme a-t-il pollué l'atmosphère à une échelle globale? (C. Boutron, R. Delmas, C. Lorius) 109-340
 Maladies des plantes: peut-on prévoir les épidémies? (F. Rapilly) 117-1450
 sur la Piste des loups (P.O. Hopkins) 108-214
 le Renard et la rage (P.O. Hopkins) 113-844
 les Risques de grands éboulements, Dossier (J. Goguel) 111-620
 la Superstition chez les animaux (P. Leconte) 107-73

Exemples de fiches de dépouillement du C.N.D.P.

TISSOT (Bernard).- Les Nouveaux pétroles.- La Recherche, n°129, janvier 1982 ; pp. 62-74 : ill., carte, tabl.

Les nouveaux pétroles : schistes bitumineux, huiles lourdes et sables asphaltiques, fournis par les matières organiques fossiles au même titre que le pétrole conventionnel. Les capacités de production (dans l'hypothèse d'un développement des technologies) et les réserves mondiales.

CDU : 553.98/99

BLANC (Marcel).- Les Théories de l'évolution aujourd'hui.- La Recherche, n°129, janvier 1982 ; pp. 26-40.

Il existe actuellement trois courants dans le néo-darwinisme, le premier a une vision déterministe de l'évolution, le second recouvrant un rôle moins directeur à la sélection naturelle, le troisième envisage les interactions entre les organismes au sein des populations comme étant déterminés par la sélection naturelle. Les sociobiologistes (fondateurs de ce troisième courant) estiment donc que les comportements "sociaux" sont des comportements gouvernés par des gènes.

CDU : 576.12

SALOMON (Jean-Claude).- Les Métastases des cancers.- La Recherche, n°129, janvier 1982 ; pp. 52-60.

Le problème en cancérologie n'est pas tant la tumeur primaire que la formation de métastases. Les découvertes d'anticorps monoclonaux couplés à des médicaments antimitotiques pourraient détruire les cellules tumorales au lieu de diffuser dans tout l'organisme et, éventuellement de détruire les cellules saines.

CDU : 616-006.6

THUILLIER (Pierre).- Darwin était-il darwinien ?.- La Recherche, n°129, janvier 1982 ; pp. 10-26.

Selon Darwin "la nature ne fait pas de sauts". La sélection naturelle opère donc de façon continue en permettant l'accumulation de petites variations. Pour légitimer ce concept il compare cette dernière à la sélection artificielle. Le point sur un chercheur qui devait beaucoup à la géologie, à l'anatomie comparée et à l'embryologie, et dont la particularité n'est pas tant la découverte de nouvelles idées qu'un extraordinaire acharnement à les articuler entre elles, à en tirer les conséquences et à les confirmer par une quantité incroyable de faits bien choisis.

CDU : 576.12

BIBLIOGRAPHIE :

A - Théories de la fonction documentaire en bibliothèque publique :

Crozet (Léo). - Manuel pratique du bibliothécaire. - Paris : E. Nourry, 1937.

Garrigoux (Alice). - La lecture publique en France. - Paris : La Documentation française.

Notes et études documentaires, 3948, 15 décembre 1972.

Hassenforder (Jean). - Le rôle de la bibliothèque publique en matière d'information et de documentation. In : Lecture et bibliothèques, 9 - 10, Janvier-Juin 1969, p17-25.

La Lecture publique en France : rapport du groupe d'études. In : Bulletin des bibliothèques de France, 3, mars 1968, p. 105-134.

Morel (Eugène). - La Librairie publique. - Paris : A. Colin, 1910.

Morel (Eugène). - La Librairie publique en Angleterre et aux Etats-Unis. In : Lecture et bibliothèques, 12, octobre-décembre 1969, P13-29.

Pingaud (Bernard), Barreau (Jean-Claude). - Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture. - Paris : Dalloz, 1982.

Richter (Brigitte). - Précis de bibliothéconomie. - Paris, München, New-York, London : Saur, 1980.

Richter (Noë). - Les Bibliothèques : administration, institutions, fonction. - Villeurbanne : Presses de l'Ecole Nationale Supérieure de bibliothécaires, 1977.

B - Organisation de la fonction documentaire en bibliothèque publique :

.../...

Beaudiquez (Marcelle), Bethery (Annie). - Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques : repertoire bibliographique. Paris : Cercle de la librairie, 1978.

La Bibliothèque publique de Massy. In : Bulletin des bibliothèques de France, 11, novembre 1971, p 555-571.

Bethery (Annie), Gascuel (Jacqueline). - Les Périodiques. - Paris : Cercle de la librairie, 1978.

Chaumier (Jacques). - Les Techniques documentaires. - Paris : PUF, 1971.

Courrier (Yves). - Services documentaires et sciences de l'information. In : Documentation et bibliothèques, septembre 1974, P147-158.

Crémieux-Brilhac (Jean-Louis). - La Banque d'informations du New-York-Times. In : Problèmes politiques et sociaux, 321, 14 octobre 1977, p 33-36.

Le Document et l'information : leur rôle dans l'éducation, sous la direction de Marcel Sire. - Paris : A. Colin, 1975

Gautier (Jean-Claude). - Une approche de la presse : les index de périodiques. In : Lire à Grenoble, numéro spécial consacré aux périodiques, juin 1981, p 61-66.

Gouy (Micheline). - L'Information dans l'établissement scolaire : pourquoi informer ? Comment informer ? In : Inter. C.D.I., 20, mars-avril 1976, p 33-36.

Lamour (Monique). - Les Dossiers de presse à la bibliothèque du centre ville. In : Lire à Grenoble, numéro spécial consacré aux périodiques, juin 1981, p 79-83.

